
REFONDER L'EUROPE

CONTRIBUTION DU COMITÉ DU PROJET
POUR UN DÉBAT ET L'ÉLABORATION PAR
LES COMMUNISTES D'UN « NOUVEAU PROJET EUROPÉEN »



SOMMAIRE

1	Comment construire une Union européenne réellement démocratique	9
2	Qu'entendons-nous par « Europe Sociale » ?	10
3	Etablir des rapports de solidarité	12
4	Les jeunes prioritaires dans un nouveau projet européen	15
5	Quelles obligations pour une Union européenne refondée en matière de libertés et de droits fondamentaux, d'égalité des genres ?	17
6	Quel sort pour l'euro ?	18
7	En quoi la sortie de l'euro ne peut être la solution	21
8	Quelle contribution la dimension européenne peut-elle apporter aux secteurs d'activité économique ?	22
9	Une nouvelle Politique agricole commune. Une nouvelle politique de la mer et des pêches	23
10	Quelle initiative européenne pour impulser la transition écologique ?	25
11	Une ambition nouvelle en matière de politique culturelle	27
12	L'enseignement supérieur et la recherche dans une Europe refondée	28
13	Quelle politique des migrations ?	30
14	Les relations nouvelles de l'Union européenne avec les pays voisins et les régions géographiquement, historiquement ou culturellement proches	31
15	L'Union européenne doit-elle viser à jouer un rôle marquant sur la scène internationale ?	32
16	Quel rôle concevons-nous pour la France en faveur d'un processus de refondation de l'UE	34
17	A quelles conditions un Etat peut-il être membre d'un UE refondée tel que nous l'entendons ?	35
18	Quelle place pour les luttes sociales et politiques, pour les initiatives des partis européens (tel le PGE) et des élus de gauche pour modifier les rapports de force dans une perspective de changements profonds ?	36

UN COMBAT POPULAIRE ET DE CLASSE DE NOTRE TEMPS

La question européenne se présente aujourd'hui sous un jour radicalement nouveau par rapport à toutes les périodes passées.

La crise qui frappe tous les pays membres de l'Union européenne jusqu'à précipiter certains d'entre eux dans une véritable descente aux enfers consacre l'échec retentissant d'un certain type de construction européenne. Le divorce est tel entre les promesses initiales¹ et les réalités vécues par nos concitoyens que la légitimité de ce modèle, tout comme celle des institutions et des responsables qui l'incarnent, est désormais remise en question. Cette situation sans précédent pose un problème crucial : les protestations si légitimes que suscite ce fiasco doivent à tout prix pouvoir déboucher sur la perspective d'une construction européenne d'un nouveau type, coopérative et solidaire dans l'intérêt des travailleurs et des peuples.

En effet, l'interdépendance développée par la mondialisation, par la révolution technologique, numérique, informationnelle ou encore par les défis écologiques appelle et appellera de plus en plus un essor impétueux des coopérations entre les nations et des solidarités entre les peuples. Cela vaut pour chaque région du monde, comme sur le plan international.

C'est précisément parce que l'actuelle construction européenne a failli à cette exigence contemporaine qu'elle a conduit ses pays membres dans l'impasse et provoqué l'exaspération de leur peuple. D'une part, elle a -avec la complicité active des dirigeants nationaux- poussé à la restructuration libérale des Etats membres et y a fait voler en éclats nombre d'instruments de solidarité, pour le plus grand profit des grands groupes industriels et financiers à la recherche de nouvelles conditions de rentabilité. De l'autre, elle a organisé -à l'initiative des milieux dirigeants des Etats les plus puissants- «une économie de marché ouverte où la concurrence est libre»², érigeant en principe directeur la compétition contre la coopération, et les rapports de force contre l'esprit de solidarité. C'est cette construction viciée qui a conduit au règne actuel de l'austérité renforcée et de la centralisation toujours plus arrogante des pouvoirs. Or, loin d'entendre l'exaspération que cette politique suscite parmi les peuples, les dirigeants proposent de franchir un pas supplémentaire en insérant toujours plus l'Union européenne dans la «globalisation» libérale avec l'ouverture des négociations sur la mise en place d'un grand marché transatlantique. Et ils veulent faire franchir à leur fédéralisme centralisateur un nouveau palier avec ce qu'ils appellent « la réforme de la gouvernance économique » qui prétend régenter, depuis Bruxelles, les choix budgétaires et économiques des pays membres.

Contester et rompre avec les fondements de classe de l'actuelle Union européenne

Face à l'exaspération suscitée par les politiques, tout comme les pratiques, des dirigeants européens, la question est de plus en plus posée : comment nourrir une dynamique visant à «refonder l'Europe» ? Autrement dit encourager les citoyens à contester les fondements de classe et de domination des peuples qui ont fait de l'Union européenne ce qu'elle est progressivement devenue. Cela suppose d'abord de désigner clairement les orientations et les structures avec lesquelles il faut absolument arriver à rompre.

La mise en concurrence généralisée

Ainsi, il est essentiel de mettre en cause la mise en concurrence généralisée : «l'économie de marché ouverte où la concurrence est libre et non faussée». Nombre de règles ravageuses se rapportent à ce principe cardinal de l'«Europe» actuelle: la «libre circulation» sans «entrave» (des biens, des services, des capitaux) ; l'obligation d'ouvrir les entreprises publiques de service public à la concurrence ; le dumping social et fiscal ; l'obsession de la «compétitivité» et du libre-échange intégral.

1. Promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie et des relations plus étroites entre les Etats qu'elle réunit» (Article 2 du traité de Rome, 1957).

2. Traité de Maastricht, 1992.

Refuser cette logique est nécessaire pour ouvrir la voie aux politiques coopératives sur le plan économique (coproductions, politique industrielle concertée, réduction coordonnée des inégalités de développement...) et aux stratégies solidaires sur le plan social et aux ambitions émancipatrices de la culture et de l'appropriation des connaissances (sécurisation de l'emploi et de la formation pour chacune et chacun, priorité commune à la promotion des capacités humaines, salaire minimum adapté à chaque pays, harmonisation fiscale, et aux ambitions émancipatrices de la culture et de l'appropriation des connaissances).

La financiarisation de l'économie

Autre tendance lourde de l'«Europe» actuelle à contrecarrer: la financiarisation galopante de l'économie, d'où découlent tant de plaies (austérité, précarité, chômage, asphyxie des services publics...) Refuser cette logique de soumission aux exigences des «investisseurs» sur le marché financier permet d'aborder la question décisive des nouvelles missions à confier à la Banque centrale européenne (BCE) et d'un rôle radicalement nouveau pour l'euro avec un autre crédit des banques ; de demander la suppression du pacte de stabilité et la remise en cause du traité budgétaire, comme des directives ou règlements qui s'y apparentent ; d'exiger une véritable chasse aux paradis fiscaux, l'instauration d'une taxe effective sur les transactions financières et le vote d'une réforme fiscale fondée sur la justice sociale et l'efficacité économique ; bref de demander que tous les moyens soient mobilisés pour créer de la monnaie et utiliser l'argent en faveur de l'emploi, de l'éducation et de la formation, de la culture, des services publics, de la transition écologique, d'un développement nouveau humain.

Une construction verticale antidémocratique

Enfin, il faut s'attaquer à la verticalité des pouvoirs dans l'actuelle construction européenne : les traités (qui prétendent imposer définitivement un modèle libéral) ; la BCE («indépendante») ; la Commission (et son arrogante «gouvernance économique») ; la Cour de justice européenne (aux pouvoirs exorbitants et sans recours) ; sans oublier la concentration de leviers de commande de fait au niveau des États dominants, à commencer par l'Allemagne de Madame Merkel... Refuser cette logique veut dire agir pour impliquer les citoyens dans l'élaboration des grands choix politiques européens, le contrôle des décisions et l'évaluation de leurs effets; obtenir des droits d'intervention pour les salariés sur la gestion des entreprises; faire respecter les prérogatives des assemblées élues, à commencer par les parlements; en un mot pour faire vivre la démocratie et la souveraineté populaire.

La question se pose : est-il possible de rompre avec ce type d'«Europe» sans tomber dans le «chacun pour soi» et aboutir, paradoxalement, dans le monde tel qu'il est présentement, à une exacerbation de la guerre économique et financière entre pays voisins, avec tous les risques politiques qui en découlent ? Notre conviction est que c'est possible, à condition de rassembler largement dans des luttes graduelles pour réorienter cette construction européennes en vue de sa refondation. C'est là un grand combat de classe de notre temps.

Nous récusons le qualificatif d' « eurosceptiques »

Le Parti communiste entend y apporter une contribution majeure, tant en France même, que dans ses relations avec ses partenaires européens. On nous dépeint comme «eurosceptiques». Nous récusons ce qualificatif. Nous sommes à la fois foncièrement critiques vis-à-vis du modèle européen actuel et profondément favorables à une construction européenne refondée.

Ce positionnement offensif et responsable est à même de répondre aux attentes des salariés, des paysans, du «peuple de gauche» en France comme à d'importantes forces progressistes en Europe, dès lors que sont clairement précisées la finalité d'un tel projet, le type d'Union qui en découle à nos yeux, et un chemin réaliste permettant de réussir une ambition politique de ce niveau.

La finalité d'une Europe « refondée »

La construction européenne a, plusieurs décennies durant, recueilli un large assentiment car sa raison d'être affichée était de créer les conditions d'une paix durable entre les ennemis d'hier. Au fur et à mesure que cette perspective apparaissait comme acquise et qu'à l'inverse la logique libérale et les pratiques autoritaires et bureaucratiques de «Bruxelles» s'accroissaient, les contestations ont pris une autre ampleur. Le traité de Maastricht (1992) cristal-

lisa ce tournant. Celui-ci ne cessera de s'affirmer jusqu'au séisme politique de 2005, avec l'impressionnante irruption citoyenne, en France, dans le débat politique européen et la mise en échec du très emblématique projet de traité constitutionnel qui en résulta. La gestion calamiteuse de la crise de l'euro à partir de 2009 acheva de creuser le fossé entre les citoyens et les institutions européennes -et, cette fois, dans toute l'«Union».

Aujourd'hui, la légitimité même de l'actuelle construction européenne est mise en question.

«Construire l'Europe a-t-il encore un sens ?» Cette question taraude à présent un certain nombre de nos concitoyens.

La grande majorité d'entre eux se rendent, certes, compte du besoin impérieux d'un cadre européen dans la mondialisation, mais à condition qu'il soit facteur de coopération et de solidarité et non de guerre économique et de reculs sociaux. A condition aussi qu'il aide les peuples concernés à avoir prise sur les décisions qui déterminent leur avenir et non qu'il éloigne toujours plus les lieux de pouvoir des citoyens et bafoue toute souveraineté populaire.

Voilà pourquoi un débat de fond est nécessaire pour définir les finalités nouvelles d'une construction européenne auxquelles une majorité de citoyennes et de citoyens aspire, tant en France que chez nos voisins, et pour lesquelles nombre d'entre eux seraient prêts à intervenir.

La première de ces nouvelles raisons d'être d'une construction européenne refondée est, selon nous, celle de fournir aux pays qui en sont membres les moyens, en particulier financiers, de porter ensemble un modèle social et écologique avancé dans la mondialisation. Isolément, chaque Etat est faible face aux marchés financiers dont les exigences de rentabilité à court terme constituent un obstacle structurel à toute ambition sociale et écologique conséquente. L'Union européenne, elle, possède les moyens de se dégager de cette domination et d'orienter l'argent vers la promotion des capacités humaines et la transition écologique. (Voir notamment nos propositions sur l'euro et la Banque centrale européenne) Si elle ne s'en sert pas, c'est par la volonté de sa classe dirigeante de se mettre au service de ces «marchés» et des grands groupes. C'est donc ce blocage de classe qu'il s'agit de lever par des luttes rassembleuses en France et les plus convergentes possibles en Europe.

Agir pour cette nouvelle finalité de la construction européenne passe donc par une mobilisation immédiate contre l'austérité et pour la relance du développement social et écologique. La question des moyens permettant de financer cette nouvelle priorité (et notamment la question-clé du changement des missions de la Banque centrale européenne) doit être abordée dans ce contexte. Lutttes sociales et débat politique sont indissociables pour faire bouger les rapports de force sur les enjeux européens.

Plus généralement, le but d'une «Union européenne» refondée ne doit plus être «l'adaptation à la mondialisation», autrement dit la course à la «compétitivité» par la mise en concurrence de tous avec tous, mais au contraire la protection et la promotion des citoyens des pays membres contre les effets pervers de la mondialisation libérale.

Construire une «Union» coopérative et solidaire, c'est s'entraider à promouvoir l'emploi stable et qualifié, à développer la recherche et la formation pour toutes et pour tous, à stimuler un essor des services publics, à organiser des coproductions industrielles équitables s'inscrivant dans la transition écologique. C'est aussi s'employer à réduire les inégalités de développement entre nations associées, donc à bannir les rapports de domination entre pays membres d'une «Union» digne de ce nom. Un tel basculement par rapport aux orientations actuelles ne se produira évidemment pas d'un coup ! Ces propositions visent à dessiner une perspective dans laquelle puissent s'inscrire les actions immédiates pour des objectifs en rupture avec les politiques menées aujourd'hui au nom de l'Europe.

La finalité d'une construction européenne nouvelle concerne également l'action extérieure de l'Union européenne. D'une part, celle-ci doit permettre à ses pays membres d'avoir collectivement prise sur la marche du monde, alors que, pris isolément, chaque Etat est de plus en plus entravé. Ainsi, dans les grandes institutions économiques internationales, l'Union européenne peut, si elle le décide, peser plus lourd que les Etats-Unis. Elle peut tirer son influence non de ses capacités militaires supposées, mais des alliances à construire avec des partenaires dans toutes les régions du monde, en particulier avec les pays du sud et les nations émergentes, souvent intéressées à des changements notables dans l'ordre mondial.

Le sens d'une «Union européenne» refondée doit enfin reposer sur le fait qu'elle devienne une authentique «communauté de valeurs», cessant de galvauder, comme c'est le cas aujourd'hui, les principes d'«humanisme» et de «droits de l'homme», pour tendre réellement

à incarner, dans l'esprit de la Charte des Nations-Unies et des autres textes de référence en matière de droits fondamentaux, une éthique qui puisse inspirer aux citoyens la confiance qui fait aujourd'hui si cruellement défaut. Pour stimuler le débat citoyen dans les différents pays membres sur cette question centrale : » Que voulons-nous construire ensemble? » et ainsi favoriser la montée d'exigences populaires convergentes de réorientations profondes des politiques européennes, le PCF a été à l'origine de la proposition du Front de gauche en faveur de la convocation d'«Etats généraux de la refondation européenne».

Cette initiative vise à inviter toutes les forces politiques, organisations syndicales, grandes ONG, associations d'élus, réseaux citoyens de sensibilité progressiste dans toute l'Union européenne afin de dégager au grand jour des convergences essentielles sur ce qui ne peut plus durer dans l'UE et sur quelques grands changements à promouvoir.

L'idée était qu'une France de gauche prenne officiellement une initiative de ce type. Elle en est loin... La question n'en mérite pas moins d'être mise en débat dans notre société et avec nos partenaires européens.

Une union de nations et de peuples libres et associés

Le type d'«Union» répondant le mieux, selon nous, à ces buts communs est une construction qui ne cherche pas à reproduire au niveau européen la structure d'un Etat national quelle qu'elle soit. Il s'agit, à nos yeux, **d'une union de nations et de peuples souverains et associés**, donc d'un cadre très spécifique à créer d'un commun accord.

Nous proposons, pour cette nouvelle construction, des innovations démocratiques majeures :

- D'abord, la garantie qu'aucun peuple ne soit entraîné dans un engrenage aboutissant à un modèle de société violant ses choix fondamentaux. A cette fin, non seulement les traités ne doivent imposer aucun modèle économique ou politique prédéterminé, mais tout pays membre doit pouvoir librement choisir de participer ou non à tel ou tel champ de la politique européenne qui mettrait en jeu un aspect essentiel de ses choix de société. Ce parti pris en faveur d'une conception souple et diversifiée de la construction européenne vise non pas à réduire le degré de coopération de ses membres mais, à l'inverse, à renforcer d'autant plus l'engagement solidaire des nations et des peuples dans cette «Union» qu'ils en auront souverainement choisi le cadre et la finalité.
- Ensuite, le respect des principes essentiels de la démocratie. Cela signifie notamment : l'égalité des droits de chaque citoyenne et citoyen, quelque soit le poids démographique, économique ou politique de son pays ; un mode de scrutin réellement proportionnel dans chaque Etat membre ; l'implication effective des parlements nationaux dans le processus d'élaboration des lois et des règles européennes ; un Parlement européen disposant du droit de discuter des projets de loi de son choix («droit d'initiative législative», aujourd'hui détenu quasi exclusivement par la Commission) ; une codécision Parlement européen-Conseil (gouvernements) laissant, en cas de blocage, le dernier mot au Parlement européen (après consultation des parlements nationaux).
- Enfin l'implication des citoyennes et des citoyens dans la vie de cette «Union», notamment par une co-élaboration législative et ce à tous les stades : l'élaboration des politiques, en amont du travail parlementaire et durant celui-ci ; le suivi des décisions, à l'issue du processus parlementaire ; l'évaluation des effets des politiques adoptées, dans la durée.

Tous les grands axes des politiques européennes, depuis leur état de projet jusqu'à leur mise en œuvre devraient faire l'objet de campagnes d'information, de consultations et de débats avec les élus, les acteurs sociaux et les citoyens en général. Les concertations entre citoyens des différents pays membres devraient être puissamment favorisées et des pouvoirs d'intervention accordés aux comités de groupes européens.

Favoriser les convergences autour de quelques exigences essentielles.

Le chemin que nous proposons pour mener à bien ce projet ambitieux et complexe repose sur une expérience capitale : ce sont les peuples qui font l'Histoire.

Notre conviction est double : la construction européenne actuelle heurte si profondément des aspirations essentielles des citoyens que le statu quo est impossible ; et, dans le même temps, l'éclatement et l'effondrement du cadre européen entraîneraient une déstabilisation qui, dans

le contexte actuel, aurait des conséquences potentiellement ravageuses pour les peuples au moment où ils ont, plus que jamais, besoin de solidarités entre eux. Voilà pourquoi, à nos yeux, la seule perspective constructive et responsable réside aujourd'hui dans l'amorce d'un processus de refondation de l'Union européenne, dans lequel les Européennes et les Européens puissent, en très grand nombre, se reconnaître et s'investir. Ce processus, si on imagine aisément qu'il s'agira d'une période de luttes intenses entre les tenants des structures actuelles et les partisans des ruptures nécessaires pour permettre l'émergence de règles nouvelles, nul n'est, en revanche, en mesure d'en prédire ni le contenu, ni la durée

Nous avançons des propositions, mais ce sont les citoyens, les mouvements sociaux qui décideront des choix et du rythme des changements.

A plus forte raison lorsqu'il s'agit d'une construction commune à plusieurs peuples. Il ne s'agit donc pas, pour nous, de définir un projet détaillé, ficelé et déconnecté du vécu quotidien de nos concitoyens et des autres peuples concernés, comme des contradictions de la vie réelle, mais de mettre en débat dans notre société et dans nos relations avec nos interlocuteurs européens des propositions de réponses aux grandes interrogations qui s'expriment dans la société, tant en France que chez nos voisins.

Dans cet esprit, nous proposons, sans attendre, de favoriser l'expression des convergences les plus larges possibles en France –très au-delà de notre sphère d'influence et de celle du Front de gauche lui-même– et en Europe autour de quelques exigences à la fois essentielles et très rassembleuses, telles que :

- Arrêter l'austérité ! Priorité au développement social et à la transition écologique ! S'attaquer aux inégalités ! Priorité à la solidarité !

-Libérer les Etats de la toute-puissance des marchés financiers ! Etablir un nouveau contrôle public démocratique des banques ; changer les missions de la Banque centrale européenne : son pouvoir de créer de la monnaie doit servir à financer l'emploi, les services publics et le développement économique et social, la transition écologique !

-Restaurer et promouvoir la démocratie ! Respect des prérogatives des parlements et des élus ! Des droits nouveaux aux salariés et aux citoyens !

- Refuser le traité transatlantique

Faire un appel à l'intelligence des citoyennes et des citoyens

Ce qui caractérise ces exigences, c'est qu'elles touchent à l'essentiel et que, par là même, elles «parlent» au monde du travail et, plus généralement, aux principales victimes des politiques néolibérales sans l'intervention desquelles il n'y a pas de «refondation de l'Europe» possible. Dans un contexte marqué par le désenchantement, la fragmentation de l'espace politique européen, la poussée populiste, de tels objectifs ont le grand mérite de favoriser les convergences et le rassemblement sur les enjeux de fond, par delà nombre de clivages, à commencer par celui des différences de culture nationale. La crise de légitimité sans précédent dans laquelle s'enfoncent l'Europe libérale ouvre, à cet égard, la voie à de très salutaires confrontations d'idées –une condition absolue à remplir pour modifier sensiblement les rapports de forces politiques.

L'expérience montre que les diverses alternances dans les différents pays européens où les gouvernements dits « techniques » ou « d'union nationale » sous le commandement inflexible des institutions européennes et la poussée sur fond de désespoir de diverses formes de repli nationaliste parfois ouvertement populistes ou de droite extrémisée, démontre bien la responsabilité historique des forces de transformation politique, économique, sociale. C'est dans cet esprit qu'agissent les communistes français au sein du Front de gauche en France et de ses alliés des autres pays européens, au sein du Parti de la Gauche européenne, dans le groupe de la Gauche unitaire européenne et de la Gauche verte nordique au Parlement européen, comme dans tous les espaces susceptibles de faire murir, en liaison avec les luttes sociales au sens le plus large, avec l'ensemble des forces critiques, sociales, syndicales et intellectuelles, les conditions de l'émergence d'un front progressiste pour la refondation de l'Europe.

Nous nous attachons dans le même temps à faire grandir l'exigence que, dans ce contexte, la France cesse de se plier docilement aux injonctions européennes, voire de les devancer.

Il est du devoir d'une France qui se veut de gauche de se faire l'écho d'une majorité de citoyennes et de citoyens de notre pays comme de millions de citoyens d'autres pays européens en dénonçant les mesures massivement contestées, en ouvrant un débat public à leur

sujet et, chaque fois que possible, en refusant de les appliquer, voire en créant les conditions de leur mise en échec pure et simple et en prenant des initiatives s'inscrivant dans une vision alternative de la construction européenne.

A cet égard, la campagne pour les prochaines élections européennes doit être, pour le Parti communiste et le Front de gauche, l'occasion d'organiser une confrontation d'idées qui soit à la hauteur des enjeux.

Dans le prolongement de l'expérience exceptionnelle de mobilisation citoyenne de 2005 contre le traité constitutionnel et pour une «autre Europe», elle doit se traduire par un appel à l'intelligence, à la réflexion et au débat de fond.

Pour contribuer à amorcer cette dynamique, la Convention nationale du PCF sur l'Europe du [16 novembre](#) prochain vise à aider les communistes à élaborer et à s'approprier des éléments de réponses aux principales interrogations des Françaises et des Français à ce propos.

Le présent texte et les propositions ci-après sont conçus pour associer chaque communiste à la préparation de cet important rendez-vous.

18 QUESTIONS PARMIS D'AUTRES POUR LE DÉBAT

1 COMMENT CONSTRUIRE UNE UNION EUROPÉENNE RÉELLEMENT DÉMOCRATIQUE ?

Quels droits nouveaux d'intervention, quels pouvoirs effectifs, pour les salariés, les citoyens - dans chaque pays membre et dans l'UE elle-même - ? Quelle place pour les nations dans l'ensemble européen ? Quelles compétences pour les parlements nationaux, pour le Parlement européen, pour les autres institutions européennes (existantes ou à créer) ? Bref: quelles articulations entre respect de la souveraineté de chaque peuple et l'exercice en commun de responsabilités partagées ? Et comment empêcher qu'un ou plusieurs Etats puissent imposer ses / leurs vues aux autres pays membres ?

L'exercice partagé de la souveraineté des nations associées d'Europe

L'émergence des nations, comme celle des fédérations ou confédérations, a été historiquement marquée par la violence et la domination de certains peuples sur d'autres. Pour la première fois dans l'histoire, il s'agirait au contraire de construire pacifiquement et démocratiquement l'association d'un ensemble de peuples de fortes et anciennes cultures. Il ne saurait donc y avoir d'abandons de souveraineté. L'objectif est de développer des coopérations indispensables à notre époque, et de défendre jusqu'au niveau mondial la préservation et l'enrichissement des acquis originaux d'un modèle social et démocratique propre à notre continent. Cela suppose à la fois d'audacieuses mises en commun des forces et des atouts des nations, et la possibilité pour chacune de préserver ses spécificités et la maîtrise de son destin. Ces deux principes doivent être au fondement des institutions des nations associées d'Europe.

Les institutions européennes actuelles organisent un régime d'euro libéralisme autoritaire. Les traités emprisonnent les peuples dans le néolibéralisme. La prédominance de fait de la Commission et du Conseil - organismes non élus - rend le processus législatif obscur pour les citoyens, et ne donne globalement qu'une faible prise au Parlement. Et la BCE est gardienne des intérêts des marchés. Le système est verrouillé. Nous proposons au contraire un régime d'exercice partagé des souverainetés alliant une véritable démocratie parlementaire, une co-élaboration des directives entre le Parlement européen et les Parlements nationaux, et une implication active des citoyens et des salariés dans la vie politique européenne.

Les grands projets européens, les grands axes de politique européenne, discutés et votés par le Parlement européen, devront faire l'objet d'une concertation préalable (d'une durée à déterminer) avec les parlements nationaux, les assemblées locales, les citoyens organisés (associations, syndicats) et non organisés (panels de citoyens tirés au sort) de tous les pays concernés par ces projets et ces politiques. Dans ce sens, nous soumettons au débat européen des pistes de construction institutionnelle nouvelle, qui nous paraissent répondre aux aspirations de nombreux citoyens de l'Union. Et nous sommes déterminés à soutenir tout pas en avant dans cette direction.

1. Les traités ne contiendraient aucun modèle économique ou politique prédéterminé et seraient exclusivement consacrés à affirmer les principes et objectifs essentiels de la démocratie européenne, et à définir ses institutions.
2. Dans cet esprit, qui vise à garantir en permanence la pleine souveraineté et le libre choix des peuples associés, ils garantiraient à chaque Etat membre, sans être contraint pour cela de sortir de l'Union, de pouvoir empêcher que son peuple ne soit entraîné vers un modèle de société violant ses choix fondamentaux. A cet effet, dans les domaines essentiels où s'expriment des cultures et des sensibilités politiques nationales potentiellement divergentes (par exemple, la politique monétaire ou la conception des services publics) - cette nouvelle construction européenne serait à « *géométrie choisie* ».

Un Etat membre pourrait donc librement choisir, dans un domaine où serait en jeu un aspect essentiel de ses choix de société, de prendre part ou non à un champ de la politique européenne, voire d'en négocier son retrait en cas d'impasse totale avec ses partenaires, si telle était la volonté de ses citoyens, démocratiquement consultés. En outre, pour le cas - dès lors exceptionnel - où une décision européenne mettrait malgré tout gravement en cause des choix fondamentaux d'un pays membre, ce dernier pourrait activer une « *clause de sauvegarde* » lui permettant de justifier sa volonté de rediscuter

la décision en question ou de ne pas l'appliquer lui-même. Le seul fait qu'un tel recours existe dissuaderait les velléités dominatrices et encouragerait l'esprit de coopération entre partenaires.

3. Afin d'éviter dans toute la mesure du possible d'en arriver à de telles situations extrêmes, serait mis en place, en amont des décisions européennes, un processus de co-élaboration impliquant les parlements nationaux. Ceux-ci seraient ainsi saisis de tout projet politique européen et appelés à faire connaître les principes qu'ils entendent voir respectés. Les concertations entre différents parlements nationaux seraient favorisées en vue d'aboutir aux plus larges convergences possibles. Si, au terme de ce processus, les décisions européennes qui en résultent mettaient gravement en cause des choix fondamentaux d'un pays membre, celui-ci serait fondé, par une décision de son parlement, à activer la « clause de sauvegarde ». Ainsi, sur les questions relevant des choix fondamentaux de chaque pays, la nécessaire prise en compte des spécificités et des volontés nationales résulterait d'un dispositif parlementaire public et transparent.
4. La géométrie possiblement « variable » des engagements européens des différents peuples, la co-élaboration des choix européens et la possibilité de faire jouer d'éventuelles clauses de sauvegarde garantiraient ainsi totalement le respect de la souveraineté de chaque peuple. Dans ces conditions, l'Europe pourrait être dotée d'institutions démocratiques fortes et efficaces lui donnant la capacité de remplir en son sein et dans le monde les objectifs qui lui sont assignés.

Les décisions européennes doivent avoir la force de leur légitimité. Elles doivent pour cela respecter les principes fondamentaux de la démocratie : un-e citoyen-ne, une voix ; exacte représentation des peuples par des élections à la proportionnelle sur des programmes, les plus grands efforts étant encouragés pour qu'ils rassemblent le plus grand nombre possible de forces politiques ; exécutif exclusivement chargé de suivre l'application des décisions du Parlement, investi sur la base de son programme et contrôlé en permanence par lui avec les moyens nécessaires ; votes du Parlement aux majorités (simple ou qualifiée) prévues par le traité. Dans ce sens, le Parlement européen se verrait reconnaître un plein pouvoir d'initiative législative, concurremment au Conseil. En cas d'opposition entre les deux instances lors de la discussion de la loi, le Parlement aurait le dernier mot, après consultation des Parlements nationaux.

5. La démocratie européenne doit être sociale et citoyenne.
Dans les entreprises à statut européen, les représentants des salariés dans les comités de groupe se verraient reconnaître des pouvoirs de co-décision sur les choix de gestion structurants, et le droit de suspendre un plan de restructuration pour proposer des solutions alternatives. Ils seraient consultés, de même que les autres acteurs sociaux européens, dès lors qu'ils seraient concernés par un projet de décision européenne.
Les syndicats et associations devraient pouvoir intervenir fortement au sein du Comité économique et social européen dont le rôle serait revalorisé, avec un pouvoir suspensif des décisions européennes permettant une consultation élargie des acteurs concernés. Un million de citoyens issus d'au moins un quart des Etats peuvent demander, par voie de pétition, l'inscription d'un projet de loi au Parlement européen. Une fois les signatures recueillies l'inscription est obligatoire. Des citoyens tirés au sort parmi les signataires débattent avec les parlementaires européens. Le projet est ensuite soumis au vote du Parlement.
6. Sans un véritable « espace public européen » démocratique, concerté, et sans domination centralisée sur les choix nationaux dans lequel peuvent se débattre des choix communs, la vie politique européenne demeure illisible et confuse pour les citoyens. Pour y remédier, des aides et incitations puissantes favoriseraient la constitution et le fonctionnement démocratiques d'acteurs européens (syndicats, partis, associations, citoyens, médias).

2 QU'ENTENDONS-NOUS PAR « EUROPE SOCIALE » ? Quelles transformations économiques, financières et démocratiques sont indispensables pour rendre plausible un projet de cette nature ? Quel rôle pour les services publics (à revivifier ou à créer) ?

Sans que cela tempère en quoi que ce soit notre volonté de changer fondamentalement les choses, il nous faut d'entrée évoquer notre conception d' « Europe Sociale » à partir de l'exis-

tant mais aussi et surtout de la construction de l'Union Européenne que nous voulons.

L'UE a depuis les années 80 vu sa politique dominée par une approche néolibérale.

Au lieu de promouvoir un plus grand contrôle social sur le capital privé, elle s'est mise au service des intérêts de la sphère capitaliste, ce qui a conduit à des oppositions et des clivages croissants dans une grande partie de l'Europe.

Le modèle de développement dominant est bien la mise en concurrence des pays, des peuples et des travailleurs impulsée par les différents traités européens et le Pacte de stabilité.

Le lancement de l'Euro en 1999 s'est fait sur des défauts majeurs. Il s'agit d'une politique monétaire commune mais il n'y a pas de politique fiscale commune et encore moins de politique salariale ou industrielle commune.

L'Europe sociale se doit de considérer que la protection sociale, le salaire minimum, le dialogue social, les négociations collectives et le droit social ne constituent pas des obstacles économiques ou des obstacles à la compétitivité.

Il nous faut donc gagner des politiques de convergence sociale vers le haut permettant d'inverser la baisse générale de la part des salaires dans le revenu national.

Il conviendrait d'augmenter tous les salaires minimum qui ne pourraient être inférieurs à plus de 20% du seuil de pauvreté de chaque pays. Il faut en créer là où il n'existe pas. Il est indispensable d'empêcher la concurrence salariale des travailleurs de l'espace européen et d'aller vers une harmonisation par le haut des différents systèmes sociaux.

Les chefs d'Etats et de Gouvernements ont promis une feuille de route sur la dimension sociale de l'Union Economique et Monétaire mais ils ne l'ont toujours pas produite !

Elaborant en concertation avec les syndicats, les associations, un nouveau Pacte social européen qui se donnerait pour priorité :

- La promotion du plein emploi avec la sécurisation des parcours professionnels et la formation nécessaire;
- Des salaires minimum dans chaque pays au moins au dessus de 20% du seuil de pauvreté ;
- Une protection sociale de haut niveau dans chaque pays;
- La réduction du temps de travail au sein de l'Union européenne ;
- La sécurisation des parcours professionnels ;
- La prévalence des droits fondamentaux sur les intérêts économiques ;
- La lutte contre le dumping social et pour la promotion du dialogue social accompagnée de droits et pouvoirs nouveaux pour les travailleurs ;
- Une clause « non régression sociale » rendant nulle et non avenue toute décision de l'Union européenne signifiant un recul social dans l'un des pays ;
- Le renforcement de la présence syndicale dans les multinationales et l'extension des Comités d'Entreprise Européens (C.E.E).
- Une politique industrielle européenne ;
- Un plan de relance de l'économie et de l'investissement public et des services publics.

Dans ce contexte, la proposition du PCF/PGE et du Front de gauche de créer un Fonds Européen de Développement Social et Ecologique prend toute sa pertinence. Corrélativement, il s'agit de continuer la lutte politique, sociale et diplomatique pour gagner un nouveau Traité Européen, l'arrêt des politiques de libéralisation des Services Publics, l'élaboration d'une directive cadre sur l'ensemble des services d'intérêt général (SIG) qui doit garantir les droits inscrits dans la charte des droits fondamentaux.

Nous touchons là à la question de la nécessaire refondation de l'Union Européenne par la réorientation radicale des politiques conduites en son nom. Dans ce cadre, le statut et le rôle des institutions se posent avec acuité.

- Réfléchir à l'idée de construire une union de nations et de peuples souverains et associés, coopérants, solidaires au lieu d'un fédéralisme centralisateur et autoritaire au service du néo-libéralisme, de la finance ;

- La réorientation de la BCE s'impose pour placer son pouvoir de création monétaire au service du développement, du progrès social et de la transition écologique ;
- Donner un rôle accru au Parlement Européen et aux Parlements Nationaux, entraînant un recul des pouvoirs de la Commission Européenne sur laquelle doit s'exercer un contrôle démocratique permanent et effectif.

Il nous faut donc disposer d'une action articulée du local au national à l'europpéen. Il y a donc urgence à centrer le projet européen sur des priorités sociales qui permettent d'ouvrir la voie de manière durable à un véritable co-développement entre peuples européens et impulser un nouveau modèle social avancé commun à tous les européens.

3 COMMENT, PLUS GÉNÉRALEMENT, ÉTABLIR ET GARANTIR DES RAPPORTS DE SOLIDARITÉ - ET NON PLUS DE CONCURRENCE NI DE DOMINATION - ENTRE LES PEUPLES, LES TERRITOIRES, LES ETATS AU SEIN D'UNE UE EN VOIE DE REFONDATION ? Comment, dans cet esprit, réduire les inégalités de développement et maîtriser les échanges au sein de cette UE pour contrer les pratiques de dumping, les délocalisations, les « dévaluations compétitives »?

Réorienter et refonder l'Europe en solidarissant les peuples face aux marchés :

L'une des promesses fondamentales sur lesquelles s'est brisée l'idée européenne telle qu'elle a été portée jusqu'au passage à la monnaie unique et, plus encore avec la crise des dettes publiques, c'est celle d'une communauté de progrès fondée sur une solidarité entre européens. La crise de la zone euro, seule région au monde à être en récession se manifeste de plusieurs façons. Outre le chômage massif (19,231 millions de privés d'emploi) et la pauvreté (plus de 50 millions), si considérable pour une région du monde si riche, c'est la fracture entre des pays du nord (Allemagne, Autriche, Luxembourg) où les taux de chômage sont de l'ordre de 5% de la population active, et des pays du sud (Grèce, Espagne, Portugal) où les taux de chômage vont de 17,5% à 27%, qui frappe le plus. Cette fragmentation de l'Europe, sous domination allemande, se retrouve aussi à l'intérieur de chaque pays, entre territoires nationaux.

Les efforts de construction européenne, depuis la dernière guerre, ont développé une très grande interdépendance entre les pays qui la composent et, plus encore, depuis le début des années 1990 avec la marche à l'euro et, à partir de 2000, avec l'euro lui-même.

Le contenu et les moyens institutionnels, matériels et financiers de maîtrise de cette interdépendance posent problème. Celle-ci, en effet, est construite surtout sur la base de solidarités pour la domination des marchés financiers et des capitaux allemands avec, au coeur une BCE se souciant, avant tout, de l'inflation et chargée de se comporter en «*payeur en dernier ressort*» pour les profits des banques, mais surtout pas pour soutenir les dépenses publiques et sociales, alléger la dette des Etats... Il faut prendre l'étendard de la construction d'une solidarité nouvelle pour les salariés et les peuples, contre la tutelle des marchés financiers et toute forme d'hégémonie économique et politique en Europe.

Imposer de nouveaux buts de l'Union

La construction actuelle de l'euro débouche sur un formidable fiasco. Et cela, parce qu'il n'a pas été conçu pour répondre aux besoins solidaires de développement des peuples européens, mais pour tenter d'attirer massivement les multinationales et les capitaux financiers mondiaux et, ainsi, par la promotion d'un grand marché financier européen très attractif, d'arriver à rivaliser avec le leadership de Wall-Street.

Pour rassembler les européens, les promoteurs de cette construction ont invoqué des buts «*généreux*» (paix, «*plein-emploi*», modèle social européen, prospérité partagée...). Mais le coeur de cette tentative est bien cette ambition dominatrice pour la finance, les multinationales à base européenne, les capitaux allemands. Il faut donc poser avec force la nécessité de transformer radicalement cette construction afin de la rendre solidaire pour les peuples.

Il faut progresser vers un nouveau modèle social européen dont le double socle serait la visée d'un système de sécurité commune d'emploi et de formation pour chacun-e et un essor sans précédent de tous les services publics et de leur coopération.

Une charte des droits fondamentaux de l'Union devrait fournir une impulsion pour une harmonisation et un développement par le haut des droits sociaux et non une régression par rapport aux législations nationales les plus avancées.

Cela exige de dégager de très importants financements, émancipés du marché financier, pour un rattrapage des retards de développement entre pays, entre régions, dans une dynamique commune ininterrompue de progrès.

Pour un développement considérable des services publics

Il s'agit, d'abord, d'amplifier considérablement la prise de dettes publiques déjà importante par la BCE, pour les Etats en difficulté du sud de l'Union européenne, en réduisant au contraire les interventions et les nouveaux endettements concernant le Fonds de stabilité européen puis le Mécanisme de stabilisation financière. Cela pourrait aussi s'accompagner de certaines réductions négociées des titres rachetés.

Au-delà, il s'agit surtout, pour une nouvelle croissance de progrès social solidaire, d'instituer un « *Fonds de développement social et écologique européen* » comme le propose le Front de gauche, le Parti de la Gauche Européenne et Die Linke en Allemagne. Une prise de dettes publiques des différents Etats de la zone euro par la BCE serait affectée, en alimentant ce Fonds, pour une expansion des services publics, différenciée suivant les besoins des divers pays, en vue d'une nouvelle croissance sociale, avec des coopérations de solidarité entre les services publics.

Cela concernerait les services publics classiques comme ceux d'éducation et de santé, mais aussi des services publics nouveaux, de l'écologie jusqu'aux services de la petite enfance ou des personnes âgées. Cela s'articulerait à des luttes et des mesures, spécialement dans les différents pays du sud de l'Europe jusqu'à la France contre l'austérité, ainsi qu'à des pouvoirs nouveaux, tout particulièrement dans les services publics, des personnels aux usagers, dans les gestions de ces services.

Cela s'appuierait enfin sur une construction politique de l'Union européenne de solidarité et de démocratie participative, sociale, internationaliste, avec notamment des coopérations de rattrapages contre les inégalités. Et cela, dans une confédération novatrice qui s'opposerait au fédéralisme d'une gouvernance européenne de domination du couple franco-allemand où dominerait d'ailleurs l'Allemagne.

Pour une sécurisation commune de l'emploi et de la formation

Il s'agirait, pour anticiper et engager un effort de redressement productif dans chaque pays, de permettre aux salariés de toute les filières d'accéder massivement à des formations longues et de qualité, bien rémunérées à partir de prélèvements mutualisés, qui leur permettraient de parvenir aux nouveaux emplois et nouvelles qualifications de demain exigés par cette nouvelle industrialisation riche en services.

Ce pourrait être là une exigence rassembleuse à faire valoir, contre les suppressions d'emplois et les mises en chômage technique.

Cette sécurisation de l'emploi, de la formation et du revenu des salariés de la filière, anticipant sur un nouveau statut commun à tous dans chaque pays, mais aussi en Europe, engagerait, à partir de secteurs clef comme l'automobile, l'aéronautique ou la sidérurgie, une nouvelle révolution industrielle en coopération. Elle devrait être associée tout de suite à :

- Une lutte déterminée pour faire reculer les coûts en capital pénalisant toutes les filières ;
- Un développement de coopérations nouvelles plus intimes pour partager les coûts et les résultats des recherches jusque dans des co-productions et des co-entreprises beaucoup plus nombreuses ;
- De nouveaux financements massifs incitatifs, avec l'accès à un nouveau crédit sélectif.
- La conquête de nouveaux pouvoirs décisionnels des salariés des entreprises de chaque filière, afin de réorienter les gestions, en coopération, pour y faire prédominer, à partir de pôles publics, des critères d'efficacité sociale contre la dictature de la rentabilité financière.

Contre les dumpings sociaux et les délocalisations

Il est légitime de vouloir introduire des clauses sociales et environnementales dans les échanges internationaux, face aux politiques de dumping social menées, surtout, par des filiales de multinationales occidentales localisées dans les pays à bas coûts salariaux dans l'Union européenne comme à l'extérieur de celle-ci. Mais il faut chercher à le faire sans pénaliser les populations de ces pays et risquer de les exclure des courants d'échanges internationaux, alors qu'il faut les développer de façon maîtrisée et mutuellement avantageuse.

Il faudrait engager une politique massive de promotion de normes sociales et environnementales hardies avec nos pays partenaires du Sud, de l'Est ou d'ailleurs. Que faire pour tenter de progresser dans ce sens, au lieu de se replier ?

Il s'agirait, particulièrement, de mobiliser un nouveau crédit massif et sélectif pour les investissements dans tel ou tel secteur sensible. Ce crédit serait ainsi conçu qu'il inciterait à sélectionner les investissements porteurs de meilleurs salaires, d'emplois et de formations qualifiantes supplémentaires, aussi bien en France et en Europe que dans les pays partenaires à bas coût salarial. Le taux d'intérêt de ce crédit diminuerait d'autant plus que les investissements à financer programmeraient plus d'emplois et de formations, jusqu'à devenir nuls, voire négatifs, sous le contrôle des salariés et populations. Il serait, par contre, relevé jusqu'à être très dissuasif pour les investissements de délocalisation à l'étranger.

La prise en charge publique (bonification) de tout ou partie des intérêts de ce crédit pourrait être financée notamment par le produit de taxes douanières sur les produits ne respectant pas de telles normes sociales et environnementales.

Cette politique d'incitation-dissuasion par le crédit pour le respect de normes communes sociales et environnementales ne s'opposerait pas au développement des échanges et contribuerait, au contraire, à faire reculer les prélèvements financiers pour développer toutes les capacités humaines, par une mise à niveau progressive et progressiste des appareils productifs et des systèmes sociaux. Pour cela, il y a besoin de développer hardiment des pôles publics bancaires et financiers en France, en Europe, avec une réorientation fondamentale de la BCE et de sa politique monétaire, une transformation du rôle et des missions de la BEI.

Enfin, les délocalisations en vue de réimportations de productions délocalisées en France et en Europe doivent être sévèrement sanctionnées. On peut proposer qu'un prélèvement significatif soit effectué sur les productions réimportées dont le produit serait reversé à des fonds nationaux pour le co-développement.

Refus du fédéralisme

Le fédéralisme vise l'éloignement des structures de décision des salariés et des citoyens, des élus de terrain, pour pouvoir mieux concilier les exigences de gouvernance de l'ensemble européen avec la domination des marchés financiers et de ceux qui sont hégémoniques dans les rapports de force intra-européens, à commencer par l'Allemagne.

Pour les dirigeants français, il s'agirait d'effectuer un « bond en avant » dans le fédéralisme dont ils pensent qu'il leur permettrait de partager tout de suite, avec les dirigeants allemands, les pouvoirs d'orientation des marchés, au profit des multinationales à base française. Pour les dirigeants allemands, qui ont besoin eux aussi d'une construction européenne pour leur domination dans le monde, il s'agit d'abord de « faire converger » les structures nationales sous la pression des marchés et de « couronner » ce processus d'adaptation structurelle aux normes allemandes par l'adoption d'institutions fédérales.

En alternative, nous proposons de mettre en avant l'ambition d'un confédéralisme européen d'un nouveau type. Il ne renverrait pas seulement aux pouvoirs d'États nationaux, largement amputés aujourd'hui par la pression des marchés, mais serait construit aussi sur des institutions de partage des informations, des pouvoirs et des moyens financiers, de l'entreprise aux collectivités territoriales, des régions aux nations, des nations à l'Europe, susceptibles de maîtriser les marchés à tous les niveaux pour faire prévaloir des progrès sociaux, environnementaux et démocratiques de partout.

Les luttes de protestation montent de partout en Europe contre des politiques tendant à avancer vers une construction européenne de type fédéral, avec de très graves atteintes à la souveraineté populaire et à la démocratie parlementaire.

Ces luttes devraient pouvoir converger, en visant à progresser vers une cohérence nouvelle réclamant des changements institutionnels et de pratiques politiques profonds, à partir des aspirations à la sécurisation de l'emploi et de la formation, à un progrès des revenus salariaux et de remplacement, des protections sociales, à l'expansion de tous les services publics.

L'enjeu fondamental de nouveaux rapports France-Allemagne -Europe du sud

L'Allemagne est devenue le grand créancier des pays d'Europe du sud, France comprise. Elle réalise sur eux une part considérable de ses énormes excédents commerciaux et leur consent un certain recyclage de ces surplus en contrepartie de sacrifices sociaux et salariaux, d'adaptations structurelles qui, en réalité, conduisent à approfondir la crise européenne.

L'Allemagne cherche à imposer à la zone euro des spécialisations qui puissent conforter la domination de son propre système productif national afin de rivaliser dans la recherche d'une hégémonie mondiale avec les autres grandes puissances économiques, financières et commerciales.

L'Allemagne cherche ainsi à faire accepter par ses « partenaires » d'Europe du sud une nouvelle spécialisation de leur système productif à bas « coût du travail », comme elle a réussi, après la « chute du mur », à imposer aux PECO une spécialisation conforme aux exigences de ses grands groupes. Cette tentative renvoie aussi au besoin pour l'Allemagne –ou plus précisément ses capitalistes– que le reste de l'Europe qualifiée travaille pour elle ou chez elle, y compris pour faire reculer les revendications salariales outre-Rhin.

En effet, la démographie y est crépusculaire avec un faible taux de fécondité et un ratio de dépendance (nombre d'individus sans emploi / nombre d'individus avec emploi) de plus en plus dégradé du fait de l'érosion de la population active, du chômage et du vieillissement.

Face à ces défis, les dirigeants allemands cherchent à utiliser l'euro, ses contradictions, sa crise et, aussi les besoins exacerbés de solidarité des pays en difficulté, pour leur imposer un chantage permanent à l'ajustement structurel.

{ 15 }

Cela contraint les pays d'Europe du sud notamment, sous le joug des politiques d'austérité, à accepter une très faible croissance de leur marché intérieur. Cela se traduit, inséparablement, chez eux par la baisse du coût du travail. Car ils sont mis en concurrence pour accéder au marché intérieur allemand seul à présenter une perspective de relance. Au final, c'est le coût des importations par l'Allemagne des produits que lui vendent ces pays qui tend à diminuer, ce qui accroît ses propres excédents commerciaux et les déficits de ces pays.

C'est dire l'importance des rapports France-Allemagne dans cette partie de bras de fer. Ces deux pays sont fondateurs de la communauté européenne et, plus encore, de la zone euro. Chacun a, pour l'heure, l'autre pour principal partenaire commercial.

La France devrait ainsi avancer une autre option de construction européenne, en mettant en avant la nécessité fondamentale de solidarités nouvelles pour un co-développement des peuples de la zone. Elle devrait agir pour mettre en cause la domination des marchés financiers, en s'appuyant sur les aspirations et les luttes montant en Europe du sud. Il s'agirait d'agir pour que le cours de l'Europe puisse commencer à bifurquer.

La France, pilier fondateur de l'euro, a un statut particulier dans cette zone.

Elle y est, à la fois, dominante sur l'Europe du sud, comme l'Allemagne, et dominée par l'Allemagne, comme les autres pays d'Europe du sud. Elle occupe donc une place stratégique, d'autant plus que l'Allemagne, elle-même, malgré les oppositions qui se font jour en son sein et que les dirigeants allemands utilisent volontiers comme argument de chantage sur leurs partenaires, a absolument besoin d'utiliser l'euro pour développer sa propre domination au plan mondial.

4 QUELLE PLACE POUR LES JEUNES DANS UN NOUVEAU PROJET EUROPÉEN ?

Pendant un temps, la construction européenne a été vécue comme porteuse d'avenir et d'espoir pour les générations nouvelles. Ce temps est révolu. Dans tous les pays européens, les générations actuelles vivent moins bien que les précédentes.

Les jeunes ont été ces dernières années et demeurent le véritable laboratoire de la destruction de ce que l'on aurait pu appeler « le modèle social européen ».

Près d'un jeune sur quatre est au chômage. Le taux de chômage des jeunes est deux fois supérieur à celui de la moyenne générale. Pour plus de la moitié des autres, c'est l'emploi précaire ou partiel. Quatorze millions des 15-29 ans, sont sans formation, ni qualification. C'est dire l'immense enjeu de l'éducation et de la formation auquel est confronté l'Union européenne.

Les orientations européennes, particulièrement celle de « l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde » ont eu des incidences très négatives sur la vie des jeunes d'Europe.

La marchandisation des savoirs, notamment dans l'enseignement supérieur, à travers l'adoption d'un modèle unique de formation et de diplôme a constitué une étape fondamentale. Entamée dans les années 1990, elle a surtout connu une accélération ces dernières années avec la réforme LMD (licence, master, doctorat) et ses conséquences (autonomisation des universités, entrée des actionnaires dans les organes de gestion universitaires). Il s'agissait surtout d'opérer une vaste opération de déqualification du travail (en ne reconnaissant pas les formations à leur juste valeur), tout en maintenant un niveau de formation élevé, pour des rémunérations réduites.

Ces choix sont la cause du développement de la précarité et de la sélection à la formation, qui a été facteur d'exclusion sociale pour ces millions de jeunes sans formation, ni qualification.

Pour tenter de faire face à cette dramatique situation, les institutions européennes ont lancé en février 2013 « l'initiative pour l'emploi des jeunes », puis en mai une initiative franco-allemande pour l'emploi des jeunes. Ces deux projets, prévus pour être inscrits dans le cadre du fonds social européen, ne traitent pas des enjeux fondamentaux liés aux politiques industrielles ou agricoles, de service, de l'innovation-recherche et donc à l'emploi stable. Le projet dit « garantie jeunesse » énonce en théorie des objectifs d'emploi et de formation, mais il n'est doté que d'un fonds de 8 milliards d'euros, alors qu'il en faudrait au moins le double. Il serait accessible aux jeunes des régions des pays où le taux de chômage dépasse 25%, dans le cadre d'un simple traitement « social » du chômage.

{ 16 }

Avec le doublement des fonds de ce projet, nous proposons de lancer en Europe de manière concertée avec chacun des Etats, en lien avec les syndicats et les organisations de jeunesse un système d'allocation d'insertion des jeunes pour les formations et pour la recherche du premier emploi. Ceci permettrait d'en finir avec la situation actuelle où les jeunes passent par une sorte de sas de précarité. Simultanément, il convient d'inventer un mécanisme européen incitant à la mise en place de contrats de sécurisation emploi-formation à durée indéterminée et à taux plein.

Un programme de conversion de tous les emplois précaires des jeunes devrait être initié dans le cadre d'une Union européenne refondée. De même celle-ci devrait mettre en place un dispositif contraignant pour que dans chaque branche professionnelle, les grandes entreprises s'engagent sur des objectifs chiffrés d'embauche des jeunes.

Un statut du stagiaire devrait être mis en place dans chaque pays. Celui-ci comprendrait une rémunération obligatoire et un règlement européen des stages visant à assurer un niveau de revenu convenable correspondant au travail effectué ainsi que les droits de tout travailleur pour la période du stage. Les étudiants dont les familles ont des revenus bas devraient pouvoir avoir accès à un système d'allocation d'autonomie formation cofinancé par l'Union européenne et les Etats.

La Banque centrale européenne et le fonds européen de développement humain que nous préconisons seraient mobilisés pour la réussite de ces projets. Nous refusons les projets actuels, programme européen dit « Europe 2020 » qui en définitive vise à inscrire les jeunes dans la compétition mondiale en pressurant les rémunérations du travail.

Avec le mouvement des jeunes communistes, nous préconisons de lancer un mouvement européen des jeunes progressistes, large, avec les organisations, les associations qui le souhaiteraient pour jeter les bases d'un front européen de la jeunesse pour un projet européen visant l'emploi stable et bien rémunéré et la formation pour toutes et tous.

Nous pourrions lancer sans attendre, dans chaque pays, le projet d'un inventaire citoyen détaillé de la situation des jeunes depuis les localités jusque au niveau européen. Recenser les besoins en emploi de formation et d'accompagnement dans l'Union et dans chaque bassin d'emploi. Cet inventaire servirait à engager des mobilisations nouvelles des jeunes pour une sécurité dans le travail et dans la vie.

L'avenir d'une Europe refondée progressiste dépend pour une large part de la place faite à la jeunesse. Sacrifier la jeunesse comme aujourd'hui c'est condamner tout projet d'avenir pour l'Europe. Aucun jeune ne doit être laissé sur le bord de la route. Tous ont droit à l'éducation, à l'égalité d'accès à l'université, à la culture, au sport et aux loisirs. Les institutions européennes ont une responsabilité partagée avec les Etats sur cet enjeu vital.

5 QUELLES DOIVENT ÊTRE LES OBLIGATIONS D'UNE TELLE UNION EUROPÉENNE DU POINT DE VUE DES LIBERTÉS ET DES DROITS FONDAMENTAUX ? DU POINT DE VUE DE L'ÉGALITÉ DES GENRES ?

Refonder l'Europe oblige à se poser au moins 3 questions :

1. la redéfinition d'objectifs communs par les peuples européens de façon démocratique (par consultation).
2. Les compétences qu'ils veulent bien déléguer aux instances européennes pour la mise en œuvre de ces objectifs communs.
3. L'exercice de la nécessaire double souveraineté (nationale et européenne).

Il me paraît évident que les libertés et droits fondamentaux font partie du socle commun de ce qui devrait constituer « le modèle social européen ».

Le corpus commun des droits et libertés ne vient pas de l'UE mais de la convention européenne des droits de l'homme émanant du Conseil de l'Europe (signée en 1950) dans la foulée de la victoire sur le nazisme, de la déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU signée en 1948. La convention européenne a été complétée par plusieurs protocoles et par la charte sociale européenne signée en 1961 portant reconnaissance de droits économiques et sociaux. L'UE reconnaît la convention européenne, envers laquelle elle a engagé un processus d'adhésion (puisqu'elle peut désormais le faire). Mais elle en est loin dans les textes et dans les faits :

- La charte des droits fondamentaux de l'UE (traité de Nice en 2000) est loin d'intégrer l'intégralité des droits reconnus par la convention européenne et ses protocoles et notamment la charte sociale, des pays s'y opposant totalement arguant que l'UE ne pouvait intégrer que ce qui était ratifié par l'ensemble de ses membres
- Les dispositions de la charte sont formelles, l'application laissée aux Etats et les mécanismes de sanction en cas de manquement particulièrement difficiles à mettre en œuvre (voir les situations créées par l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en Autriche en 2000 et en Hongrie en 2010 !). Après le 11 septembre 2001 l'Europe des droits a été submergée par le « sécuritaire » et l'Europe policière a pris le pas sur les libertés notamment pour tout ce qui concerne les droits des migrants (le programme de Tampere de 1999 intéressant, n'a pas été mis en œuvre, par contre Dublin II avec « pays sur » et renvoi des demandeurs d'asile...)
- On peut dire qu'aujourd'hui les obligations de l'UE sont de l'ordre du plus petit dénominateur commun des pays membres, que les sanctions sont « de principe », que la mise en œuvre des droits économiques et sociaux est particulièrement faible (et pour cause!).

Cette analyse très succincte et partielle a pour objet d'indiquer dans quel sens il faut aller pour changer :

- La citoyenneté européenne doit être clairement définie ; aujourd'hui sont citoyens ceux qui ont la nationalité des pays membres, donc droit de vote aux élections locales et européennes, droit de circulation, et partage des droits et libertés reconnus par l'UE. Toutefois un certain nombre de pays membres reconnaissent le droit de vote local et européen aux résidents sur leur territoire quelle que soit leur nationalité. L'UE refondée doit reconnaître la citoyenneté de résidence, base d'une démocratie moderne et de l'égalité des droits des personnes sur tout le territoire européen.
- L'adhésion de l'UE à l'ensemble des dispositions de la convention européenne des droits de l'homme, protocoles et charte sociale européenne inclus.
- Compétences partagées entre le Parlement européen (majorité qualifiée par exemple) et les parlements nationaux en matière de droit et libertés avec clause de non régression sociale et environnementale, ce qui permet aux Etats membres de faire plus mais pas moins.

- Programme avec aide européenne pour harmonisation par le haut de l'effectivité des droits économiques et sociaux (revenus minimum, minima sociaux, protection sociale...).
- En matière d'égalité de genre le principe de la clause de l'européenne la plus favorisée est très intéressant (les droits les plus élevés de chaque pays membres dans tous les domaines). Il pourrait être retenu pour tous les droits relatifs à l'égalité des personnes : femmes/hommes, homosexuel/trans/hétérosexuel, ou encore étrangers/européens en matière de droits personnels.

6 QUEL SORT POUR L'EURO ? Quel rôle pour la Banque centrale européenne ? Quelles missions à l'égard de la toute-puissance des marchés financiers ?

Après la crise financière mondiale de 2008 et la récession planétaire de 2009, l'Union européenne est entrée en crise très grave à partir de 2010 : attaques spéculatives contre les dettes publiques des États du sud de la zone euro, difficultés du crédit des banques détenant ces dettes, crise de l'euro. Au nom de la réduction des déficits publics, des politiques d'austérité ravageuses ont été imposées aux peuples. Cela a contribué au ralentissement de la croissance jusqu'à la récession de toute la zone euro fin 2012 faisant redoubler le chômage, la précarité et la pauvreté. Cela n'a fait qu'accroître le poids des déficits et des dettes publics par rapport aux richesses produites. Un vrai fiasco !

C'est dire le besoin d'alternative dans la zone euro où se pose de façon aiguë l'exigence de transformations radicales concernant la création monétaire et les banques centrales.

Il y a, en effet, un double défi de ce qu'on appelle « la crise des dettes publiques européennes ». C'est d'abord celui de pouvoir s'émanciper de la dictature des marchés financiers. C'est, inséparablement, celui d'en finir avec les politiques d'austérité contre les dépenses publiques et sociales.

Il s'agit de rompre avec l'obsession libérale de la réduction à tout prix des déficits, jusqu'à les annuler, et des dettes publiques. Il peut exister de bonnes dettes pour favoriser un nouveau type de croissance fondé sur l'expansion de l'emploi et de la formation, une protection sociale efficace, la promotion hardie de tous les services publics.

Pour répondre à ces défis, nous proposons, à l'appui des luttes sociales nationales et pour leur convergence, de faire grandir l'exigence d'une autre création monétaire par la BCE qui, favorisant l'emploi, les salaires, les services publics, la production réelle efficace, pourra, alors, ne pas développer l'inflation.

C'est un enjeu politique considérable car le pouvoir de « battre monnaie » qui appartient, désormais, à la BCE et à l'Euro-système est, en fait, un pouvoir politique que les travailleurs, les citoyens et leurs élus doivent s'approprier, car, pour l'heure il est mis au service de la domination des marchés financiers.

Dettes publiques : création monétaire de la BCE pour un essor des services publics

Il s'agit, d'abord, que la BCE, beaucoup plus qu'elle n'a été amenée à le faire jusqu'ici, acquière des titres de dette publique des États en difficulté du sud de l'Union européenne. Simultanément, on ferait reculer le rôle du Fonds de stabilité européen puis du Mécanisme de stabilisation financière qui accroissent la domination des marchés financiers et les pressions pour accentuer les politiques d'austérité. Cela pourrait marcher de pair avec un allègement négocié des dettes elles-mêmes.

L'article 123 du Traité de Lisbonne interdit l'achat direct par la BCE de dettes publiques. C'est l'une des raisons qui font qu'aujourd'hui la zone euro est si malade, alors que les États-Unis voient leur croissance évoluer positivement grâce à l'injection mensuelle de 85 milliards de dollars de liquidités dans l'économie, sous forme, en particulier, d'achats de bonds du Trésor américain.

Mais, malgré cet interdit exorbitant et sous le poids des nécessités de la crise, la BCE a été contrainte de racheter des titres publics anciennement émis. Cette pratique doit devenir systématique pour soutenir les dettes des États en difficulté contre toute spéculation. C'est possible sans avoir à attendre une modification ultérieure des traités.

Au-delà, pour une nouvelle croissance de progrès social solidaire rompant définitivement avec

l'austérité, il s'agirait d'agir pour l'institution d'un **Fonds de développement social et écologique européen**.

Cette proposition a été adoptée par le PCF, puis par le Parti de la Gauche Européenne et, ensuite, par Die Linke en Allemagne. Elle a été reprise en France, pour les élections présidentielles de 2012, par le programme du Front de Gauche qui précise : « **Nous proposons que la BCE finance par création monétaire un Fonds de développement social, solidaire et écologique européen** » (**Le programme du Front de Gauche**, p.32, 36, 70).

De quoi s'agit-il ?

La BCE doit pouvoir acquérir, directement à leur émission, des titres publics dont on aurait la certitude (grâce à un pouvoir étendu d'initiative et de contrôle exercé par les citoyens eux-mêmes et leurs élus) qu'ils serviront uniquement à financer le développement des services publics.

Cela entraînerait donc une création de monnaie par la BCE qui, ainsi, ferait marcher « la planche à billets ». Cette monnaie, créée à partir de rien (on dit « ex nihilo »), serait allouée à ce Fonds de développement. Celui-ci, contrôlé démocratiquement, serait chargé de la répartir de façon différenciée, suivant les besoins propres de chaque pays, avec des coopérations de solidarité entre les services publics nationaux.

Cette visée institutionnelle nouvelle s'articulerait à des luttes et des mesures concrètes contre l'austérité, spécialement dans les pays du sud de l'Europe jusqu'à la France. Elle marcherait de paire avec l'exigence et la conquête de pouvoirs nouveaux pour les personnels et les usagers dans les gestions de ces services.

Tout cela est certes contraire aux traités européens actuels, mais obtenir l'intervention d'institutions financières publiques comme la Banque européenne d'investissement (BEI) et des pôles financiers publics nationaux comme gestionnaires techniques des financements décidés par le Fonds de développement est un objectif de lutte pour contourner cet obstacle dès aujourd'hui.

Il s'agirait, au total, d'avancer dans la construction de nouveaux rapports de force, en France et en Europe, pour mettre en cause les mesures d'austérité, pour un nouveau type de développement fondé sur de véritables avancées sociales, avec d'autres politiques et de très nouveaux traités. Car aucune règle, aucune loi, aucun traité n'est immuable face au poids des nécessités et à la pression de luttes porteuses d'alternative.

Cela s'appuierait sur une construction politique de l'Union européenne de solidarité et de démocratie participative, sociale, internationaliste, avec notamment des coopérations de ratapages contre les inégalités. Et cela, dans une confédération novatrice qui s'opposerait au fédéralisme d'une gouvernance européenne de domination du couple franco-allemand où prédominerait d'ailleurs l'Allemagne.

Nouveau crédit: pôle public financier et refinancement sélectif du crédit par la BCE

Le crédit bancaire est un atout décisif. Et les banques sont au cœur de la grande crise financière mondiale de 2008 comme de la crise européenne depuis 2010. Elles sont d'ailleurs désormais largement exposées au mécontentement des populations qui ont commencé à prendre la mesure de leur rôle si décisif, sans voir comment, cependant, réorienter profondément leurs pratiques. Leur colère est donc, pour l'heure, impuissante. C'est dire le besoin d'alternative !

Pourtant, l'argent des banques ce n'est pas l'argent des banquiers, mais celui de la société ! C'est, en effet, l'argent des salaires, des pensions, des retraites, des allocations sociales de toute sorte qui, chaque mois, sont virés gratuitement sur les comptes courants bancaires. Sans cette énorme sécurité quasi-gratuite, les banques en zone euro ne pourraient pas exercer le puissant pouvoir qu'elles ont de créer de l'argent en faisant crédit.

Précisément, dans chaque pays, région, localité, elles accordent quotidiennement de nouveaux crédits pour financer l'activité économique qui, sans cela, ne pourrait pas fonctionner. Elles font « refinancer » en partie ces crédits par la BCE, véritable « banque des banques », qui, ainsi, leur procure de nouvelles ressources, sans lesquelles elles cesseraient d'œuvrer, moyennant, notamment, un taux d'intérêt. A cette occasion, la BCE crée aussi de la monnaie.

Le pouvoir de tout ce système est colossal, parce que la BCE peut, sur le papier, créer de la

monnaie de façon illimitée pour soutenir les banques. Et les conditions auxquelles les banques font crédit aux entreprises conditionnent l'efficacité de la création quotidienne de richesses nouvelles sur tous les territoires.

Face à l'extrême gravité de la crise bancaire en zone euro, la BCE n'a pas hésité à prêter aux banques, sur simple décision de son directoire et sans avoir à se les procurer préalablement, 1000 milliards d'euros sur trois ans à 1 % de taux d'intérêt. Elle aurait pu le faire à 0 %, si elle l'avait voulu.

Mais elle a créé et accordé cette monnaie sans exiger de nouvelles pratiques des banques, sans imposer de nouveaux critères du crédit. Celles-ci se sont empressées d'utiliser ces ressources nouvelles très peu coûteuses pour continuer de spéculer sur les dettes publiques, pour faire des placements financiers juteux et appuyer des opérations financières rémunératrices.

La France, l'Europe continueront de s'enfoncer dans la crise si une intervention populaire n'est pas engagée, sans attendre, pour commencer à changer radicalement ce mécanisme.

Se battre pour une nouvelle création monétaire renvoie donc aussi au crédit bancaire et à son « refinancement » par la BCE.

Nous proposons de changer les règles et pratiques en ce domaine, à l'appui des luttes pour l'emploi et les salaires, contre les délocalisations, pour le redressement productif. Il s'agit, comme le déclare le programme du Front de Gauche « L'humain d'abord », d'une « nouvelle mission de service public du crédit...au service de l'emploi, de la formation, de la croissance réelle et de la préservation de l'environnement » (Le programme du Front de Gauche, p.35).

Au lieu de laisser les banques, à la botte des marchés financiers, allouer leurs crédits selon des critères de rentabilité financière, il conviendrait, par des refinancements à taux très bas de la BCE, de favoriser les crédits répondant à d'autres critères précis en matière économique (création de valeur ajoutée dans les territoires), sociale (emploi, formation, salaires) et environnementale (économies d'énergie et de matières premières notamment).

{ 20 }

Quelles exigences pratiques peut-on faire grandir sans attendre ? Celle d'une baisse sélective très forte des taux d'intérêts, jusqu'à zéro (voire moins, avec une diminution des remboursements) pour un crédit long aux entreprises. Ils seraient d'autant plus abaissés que les entreprises bénéficiaires auront programmé, de façon vérifiable, de bons emplois et formations, pour des investissements réels, matériels et de recherche socialement efficaces.

Ce nouveau crédit pourrait être organisé à plusieurs niveaux, local, national et européen, de façon diversifiée et coordonnée, en écho aux luttes.

Au niveau local, nous proposons des Fonds régionaux publics (voire le Programme du Front de gauche, p.35) qui pourraient prendre en charge, par des financements publics, tout ou partie des intérêts, pour des crédits favorisant l'emploi et la formation avec des investissements efficaces.

Au niveau national, nous proposons l'institution d'un Pôle financier public (Programme, p.34-35). Il mettrait en réseau des institutions publiques et mutualistes existantes (Caisse des dépôts, Banque publique d'investissement (BPI), Banque Postale, Oseo, Caisses d'épargne, Banques mutualistes) ainsi que des nationalisations de banques, comme avec Dexia. Il contribuerait à impulser des orientations nouvelles avec l'avancée de contrôles publics et en liaison avec des soutiens publics éventuels pour recapitaliser des banques. Le développement du nouveau crédit qu'assurerait ce pôle en même temps qu'il inciterait à des investissements socialement efficaces, pénaliserait les activités spéculatives. Cela, d'ailleurs, pourrait se conjuguer avec des taxations dissuasives et incitatives.

On pourrait encore utiliser une partie des énormes fonds publics, gâchés et poussant aux bas salaires, comme ceux dévolus aux exonérations de cotisations sociales (30 milliards d'euros).

Au niveau européen, ce nouveau type de crédit pourrait s'appuyer sur un autre financement des banques par la BCE. Cela exige d'impartir à cette dernière de nouvelles missions prioritaires pour l'emploi et la croissance réelle, contre la priorité actuelle accordée à la prétendue « lutte contre l'inflation » avec l'objectif principal de « maintien de la stabilité des prix ».

Cela appelle l'organisation d'un contrôle politique, de démocratie participative, de la BCE, à l'opposé de son indépendance statutaire [cf. Programme, p.69]. Cela renvoie aussi à de nouveaux pouvoirs de saisine, par les travailleurs et leurs organisations représentatives, des institutions nouvelles de crédit, depuis les Fonds régionaux, à un Pôle public financier lui-même

décentralisé, et aux refinancements de la BCE et du Système européen de Banques Centrales.

Tout cela permettrait, ipso facto, d'agir pour réduire les écarts de compétitivité entre les pays membres, en favorisant, dans les pays les plus en difficulté, les investissements et les dépenses de formation ou de recherche les plus urgents du point de vue de l'efficacité économique, sociale et écologique. Et pour prendre finement en compte les besoins spécifiques nationaux et rapprocher les décisions monétaires des citoyens, les membres de l'Euro-système pourraient se concerter pour attribuer à chaque banque centrale nationale une « enveloppe » annuelle de monnaie de la BCE.

Vers une monnaie commune mondiale de coopération

Ces propositions locales, nationales et européennes peuvent être prolongées pour conforter des transformations à engager au niveau mondial.

Il faut impérativement refonder FMI et aller vers l'institution d'une nouvelle monnaie mondiale émancipée du dollar, pour des objectifs de progrès social partagé à l'échelle planétaire. La France en Europe et l'Europe dans le monde pourraient jouer un rôle décisif en ce sens, en se rapprochant des milliards d'êtres humains des pays émergents et en développement qui cherchent fébrilement, eux aussi, une voie d'émancipation de la dictature des marchés financiers et du dollar.

Il s'agirait d'exiger le retour du FMI à sa mission originelle : Au lieu d'accompagner la crise et de servir de gendarme des États en développement pour le compte des créanciers de soutien, il doit soutenir la croissance internationale pour un nouveau type de développement de toute l'humanité.

Cela exige une démocratisation de la direction et de la gestion du FMI, avec une augmentation des droits de vote des pays en développement et des pays émergents, bien au-delà des petits relèvements récents et avec la suppression de la minorité de blocage des États-Unis.

La transformation la plus fondamentale concerne l'institution d'une véritable monnaie commune mondiale autre que le dollar des États-Unis. Ainsi, le Programme du Front de Gauche déclare : « Nous prendrons des initiatives pour mettre fin à la domination des États-Unis sur le système monétaire international avec la création d'une monnaie commune mondiale alternative au dollar. Elle permettrait l'essor d'un crédit massif peu coûteux et sélectif pour financer les investissements nécessaires aux peuples du Sud ... et les biens communs de l'humanité » (Programme p.36). Nous proposons que cette monnaie commune mondiale soit instituée à partir des Droits de Tirage Spéciaux du FMI.

7 EN QUOI LA SORTIE DE L'EURO NE PEUT PAS ÊTRE LA SOLUTION ?

Le fiasco auquel a conduit la politique monétaire actuelle exacerbe le débat sur l'Euro. C'est compréhensible. Il y a d'un côté les tenants du fédéralisme qui estiment que le problème n'est pas de « changer l'euro » mais de faire un bond en avant dans la centralisation des pouvoirs en matière de politique économique, jusqu'à créer une forme « d'état européen ». Pour eux un tel pouvoir central rendrait possible des transferts de revenus des pays les plus compétitifs du nord de l'Europe vers les pays en difficultés du sud de l'Union. C'est ne pas voir que la création de la monnaie unique se fonde aujourd'hui sur la soumission aux exigences des marchés financiers. Les critères de financement demeureraient ce qu'ils sont aujourd'hui. Les lieux du pouvoir économique – notamment budgétaire – seraient encore plus éloignés des citoyens. Les marchés financiers ne feraient qu'élargir leur emprise sur les gouvernements européens comme sur la Commission européenne, et l'hégémonie allemande sur toutes les politiques menées au sein de l'Union trouverait des leviers supplémentaires. Dans les faits, c'est bien dans cette voie qu'Angela Merkel et François Hollande s'efforcent d'entraîner la construction européenne.

D'autre part, il y a ceux qui proposent une sortie de l'euro. Ceux-là comptent sur la dévaluation de la nouvelle monnaie nationale pour rééquilibrer le commerce extérieur par la recherche agressive de gains de compétitivité-prix et salariale. Mais, dans une dévaluation, le patronat prend le raccourci qui consiste à peser contre les salaires pour que la hausse des prix en monnaie nationale des produits importés ne se traduise pas par une perte de compétitivité qui viendrait annuler les effets attendus de la dévaluation. Cela ne nous sortirait en rien des politiques d'austérité !

En réalité, la pression des marchés sur l'économie française s'accroîtrait à un degré qui ne tarderait pas à devenir insupportable, d'autant que le Franc ressuscité se retrouverait en première ligne face au dollar et à ce qui resterait de l'euro.

Si la France sortait unilatéralement de la zone euro, les autres pays du « sud » de la zone n'auraient d'autre possibilité que de l'imiter. La guerre monétaire ainsi déclenchée, avec ses dévaluations compétitives en cascade, ferait disparaître toute solidarité économique entre États européens. Elle affaiblirait encore les pays du Sud vis-à-vis de l'Allemagne et elle affaiblirait irrémédiablement l'ensemble de l'Europe face à l'hégémonie monétaire des États-Unis et face à la domination des marchés financiers.

Une variante propose d'organiser une sortie collective des pays du sud de l'Europe. Mais une scission entre un « euro du sud » et un « euro du nord » laisserait intacte l'hégémonie allemande sur le continent. C'est bien pourquoi elle a la faveur des milieux les plus agressifs de la classe dirigeante allemande. Sans parler de la non viabilité de cet « euro du sud » face à « l'euro du nord »...

On peut ranger dans la même lignée l'idée du remplacement de la monnaie unique par une monnaie commune : autant la création d'une monnaie commune contre les marchés financiers avait du sens comme alternative à la monnaie unique quand celle-ci était encore à l'état de projet, autant il est vain d'espérer revenir au point de départ en effaçant les vingt ans qui se sont écoulés depuis la ratification du traité de Maastricht, les dégâts qui en ont résulté, les liens économiques qu'elle a poussé à nouer entre les diverses économies de la zone euro et la puissance de feu énormément accrue que la spéculation peut déchaîner contre ces économies.

Devant le manque de crédibilité d'une stratégie assumée de sortie de l'euro, qu'elle soit limitée à la France ou collective, émerge la proposition d'utiliser cette perspective comme une menace, en espérant que dans ce cas le poids de la France serait suffisant pour imposer un changement de la politique monétaire en Europe.

Mais accréditer l'idée que des prises de position du gouvernement français pourraient se substituer au développement de luttes convergentes dans toute l'Europe, avec des cibles et des objectifs alternatifs précis touchant le cœur du pouvoir monétaire, c'est, là encore, nourrir des illusions. A l'inverse, lorsque des foules défilent dans les rues d'Athènes, de Madrid, de Lisbonne contre la « troïka » et son cortège d'austérité, d'injustices et de malheur, ce sont autant d'alliés potentiels. Il est déjà significatif que Syriza, en Grèce, se prononce clairement contre une stratégie de sortie de l'euro, et que les syndicats allemands se soient déclarés favorables au financement d'investissements publics par la création monétaire de la BCE au service de politiques favorables à l'emploi en Europe.

8 QUELLE CONTRIBUTION LA DIMENSION EUROPÉENNE PEUT-ELLE APPORTER À LA CONSOLIDATION, DANS CHAQUE PAYS CONCERNÉ (EN PARTICULIER EN TERMES D'EMPLOIS), DE SECTEURS D'ACTIVITÉ TELS QUE L'AUTOMOBILE, LA SIDÉRURGIE, L'ÉNERGIE, LE NUMÉRIQUE... ET À QUELLES CONDITIONS ?

L'Europe pourrait devenir un des vecteurs privilégiés de l'essor d'industries et de services créateurs d'emplois et répondant aux enjeux de notre époque.

Mais cela implique une rupture avec les dogmes étriqués de la « concurrence libre et non faussée », de la compétitivité par la baisse du coût du travail ou encore de la rentabilité maximale des capitaux qui constituent le socle de son orientation économique et sociale.

La perspective de cette réorientation ne relève pas de l'utopie naïve.

Dans un passé, somme toute pas si lointain, une autre vision de l'Europe avait rendu possible l'émergence de projets industriels stratégiques sur notre continent. L'existence d'Airbus ou de l'industrie spatiale européenne relèvent de ces choix. Qui pourrait s'en plaindre ?

Il est donc indispensable de changer de logique pour mobiliser l'énergie, la créativité et les moyens de différents pays d'Europe afin de faire converger les efforts pour répondre aux besoins des populations et faire face aux défis qui nous sont posés. Transition écologique, garantie d'indépendance pour certains secteurs stratégiques, création d'emploi pour assurer l'avenir de chacun, relocalisation des productions... ces défis sont d'une importance capitale.

De même, la rupture avec les politiques d'austérités, avec la pression systématique sur les salaires et le pouvoir d'achat sont incontournables si l'on veut assurer à l'industrie française et européenne les débouchés dont elle a besoin.

Il y a urgence car l'Europe risque de décrocher dans ces différents domaines. A titre d'illustration, l'effort de recherche dans l'Union se situe derrière celui des Etats Unis et du Japon. Mais l'Europe compte 500 millions d'habitants, les Etats Unis 300, le Japon 130 !

Face à ces enjeux nous proposons de mettre enfin en chantier une politique industrielle européenne permettant de définir de grandes priorités en matière de recherche, d'investissements, de soutien à des initiatives communes fondées sur une vision de long terme. Cette démarche étant aujourd'hui bloquée par les textes des traités, il faudra évidemment modifier ces derniers en profondeur.

Dans ce cadre renouvelé, il sera nécessaire de favoriser les concertations stratégiques par filières. L'industrie automobile peut illustrer le changement que cela induirait.

Dans le cadre des orientations actuelles la crise de cette industrie est en train de se régler dans le sang. Seuls les plus puissants pourront survivre. Cela signifie des dizaines de milliers de suppressions d'emploi, des drames sociaux, des catastrophes en chaîne pour des territoires entiers. Il y a tout autre chose à faire ! Une politique européenne de l'automobile serait un outil pour éviter ce scénario. Elle aurait pour fonction de définir de manière concertée des objectifs permettant d'accélérer la transition vers les véhicules répondant aux standards écologiques contemporains. Thermique « propre », propulsion électrique ou hybride, voire pile à combustible plusieurs pistes doivent être explorées. Les efforts de recherches doivent être accrus, de même que les formations à des métiers nouveaux. Des voies originales doivent être empruntées en matière de crédit comme en matière de création monétaire de la BCE pour favoriser l'accès à ces nouveaux véhicules tout en soutenant l'activité. La relocalisation des productions doit être favorisée pour répondre à des normes sociales, écologiques et territoriales plus exigeantes. Les approches en termes d'éco conception, d'économie circulaire, de modularité doivent être développées. Elles permettent, en effet, d'intégrer dans le cycle de production les impératifs de respect de l'environnement, de recyclage systématique des matériaux, d'augmentation de la durée de vie des produits tout en rendant possible l'intégration d'équipements récents dans leur cycle de fonctionnement.

Le même type de démonstration pourrait s'appliquer à d'autres secteurs tels la sidérurgie dont le caractère stratégique reste toujours valide notamment pour les aciers spéciaux ou de haute technologie. Des pays comme le nôtre ont vu leur potentiel pillé suite à des OPA hostiles qui n'ont fait l'objet d'aucune réaction des pouvoirs publics. Nous pouvons mentionner également les industries de la communication et du virtuel, les transports, la pharmacie, la robotique etc.

Une attention particulière doit être portée aux nœuds technologiques qui conditionnent l'avenir des activités industrielles : des biotechnologies aux nanotechnologies en passant par les nouveaux matériaux ou encore les technologies énergétique etc.

Enfin, quelques grands projets structurants devraient être considérés comme des priorités fédératrices. Pour relever le défi du changement climatique et développer les énergies décarbonnées l'Europe a besoin d'une politique commune de l'énergie. Cette dernière doit être conçue dans une perspective de réponse aux besoins des populations. Elle doit intégrer la spécificité des situations des différents pays membres. Elle doit tendre vers une extension de la logique de service public qu'il est, dans le même temps, indispensable de défendre en France.

Dans le même esprit l'adaptation de nos modèles productifs à l'impératif de la transition écologique verrait son efficacité décuplée si elle s'inscrivait dans une stratégie cohérente liant étroitement les dimensions environnementales, sociales et territoriales.

9 QUELLE NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ? QUELLE POLITIQUE DE LA MER ET DES PÊCHES ?

Depuis 1992 la politique agricole commune évolue négativement vers toujours plus de libéralisme économique et de libre échange mondialisé au détriment du revenu des petits et moyens agriculteurs, de l'emploi agricole, de la souveraineté alimentaire des peuples européens, des bonnes pratiques agronomiques et écologiques.

Les outils de régulation qui existaient à la création de la politique agricole commune ont été démantelés. L'unicité des prix et le principe de prix minimum intracommunautaire à la production a été détruit au profit de la mise en concurrence la plus débridée des agriculteurs des différents pays et des agriculteurs entre eux. La préférence communautaire a été remplacée par la conception de « marché ouvert où la concurrence est libre ». Tout ceci pour permettre à la grande distribution et aux industries de transformation de disposer de matières premières agricoles au prix le plus bas possible.

Une telle orientation a poussé à la surexploitation du travail paysan, au productivisme avec des effets environnementaux très pervers et à la concentration agricole.

Cette recherche effrénée du profit et l'élimination des contrôles sanitaires ont abouti, ces dernières années à de graves crises alimentaires, de la vache folle jusqu'à la fraude sur la viande de cheval. Pourtant l'agriculture et les pêches maritimes ont de belles missions : celle de nourrir la population de manière durable. Celle d'un aménagement harmonieux des territoires. Celle de l'emploi. Celle de toute une filière agro-alimentaire, riche en emplois, innovante pour préserver la qualité alimentaire et gastronomique. Celle de la coopération avec d'autres peuples en contribuant à éradiquer la famine.

La réforme de la PAC en cours de finalisation dans chaque pays membre de l'Union n'est pas en phase avec cet impératif. Elle se refuse à traiter convenablement l'enjeu des prix agricoles de base, rémunérant convenablement le travail paysan et les investissements nécessaires à la production. La sortie des quotas laitiers prévue en 2015, sans politique alternative de régulation de l'offre, va même aggraver les conséquences néfastes de la production laitière au niveau économique, social et environnemental. Surtout que l'Europe tente dans le même temps de conclure des accords de libre échange avec les pays du Mercosur, les Etats Unis et le Canada, avec le projet de traité transatlantique. Si de tels accords voient le jour, la PAC sera encore moins efficiente qu'aujourd'hui, accélérant le déclin des zones défavorisées dans les pays membres de l'Union. Il est donc impératif de renoncer à ces accords pour garder la capacité d'enclencher un cycle vertueux dans la production agricole européenne.

Ce cycle vertueux doit s'appuyer sur des orientations qui ont été portées par le Front de gauche dans le cadre des campagnes électorales de 2012 : les prix de base garantis aux agriculteurs, la souveraineté alimentaire, la règle verte et la planification écologique, en faveur de l'agriculture paysanne.

Il convient d'inventer un nouveau système européen de prix de base garanti pour une quantité donnée de production à définir par pays. Les aides publiques doivent être plafonnées par actif agricole sur une même exploitation, modulée selon la production, les territoires, le respect de l'environnement, la valorisation des sols et le soutien aux filières les plus fragilisées.

Opter pour la souveraineté alimentaire suppose de conduire une politique agricole moins dépendante des produits importés, à commencer par le soja pour la nourriture du bétail. Il en va de même pour les produits de la pêche, dont la surexploitation des fonds marins, la capture et un certain type d'élevage industrialisé détruisent les écosystèmes des zones littorales des pays pauvres. Des visas d'importation pourraient être créés contre les importations abusives, pour maintenir les prix de base.

La règle verte doit devenir une règle de conduite pour la mise en valeur des atouts agricoles de chaque territoire de manière soutenable avec des méthodes de production qui assurent une fertilité durable des terres agricoles. Ainsi conçue, la règle verte permet de parvenir à une bonne productivité agricole, à plus d'autonomie alimentaire tout en permettant à l'agriculture de capter plus carbone qu'elle n'en libère afin de freiner le réchauffement climatique. La somme de ces pratiques - que des paysans mettent déjà en œuvre - va du travail simplifié des sols aux cultures maraîchères autour des grandes villes en passant par la production de légumineuses pour le bétail sans oublier l'énorme potentiel de l'agroforesterie associée aux cultures annuelles.

Une planification écologique favoriserait des productions contractualisées entre producteurs, transformateurs et metteurs en marché avec des prix stables et rémunérateurs, comme cela se pratique déjà pour les fruits et légumes de conserves, mais aussi pour de nombreuses productions labellisées par des indications géographiques protégées.

Il convient enfin de lutter contre les gaspillages de nourriture et de légiférer pour mieux combattre les comportements prédateurs de la grande distribution au niveau de la mise en marché des denrées alimentaires.

Une Union européenne refondée agirait avec fermeté pour faire cesser la spéculation sur les matières premières agricoles et pour créer de nouveaux instruments de régulation des marchés internationaux, avec la création d'outils de stockage.

Elle pourrait être actrice de la création d'une convention internationale sur l'interdiction de la spéculation sur les biens alimentaires.

Elle prendrait l'initiative de la mise en place d'un système encadrant les marges des géants de la grande distribution et de l'agroalimentaire. Elle fournirait un nouveau système coopératif, démocratique contre les risques climatiques et pour faire face à de graves crises et serait promotrice d'un nouvel outil de protection des activités du vivant (terre, mer, forêt) dans le cadre d'un système « d'assurance mutuelle démocratique calamités ».

La mer : une nouvelle frontière pour l'Europe.

Il est grand temps que l'Union européenne prenne la mesure des enjeux maritimes. Elle est la plus grande zone maritime du monde avec 30% des mers et océans, présente sur tous les océans du globe avec ses régions ultramarines. Elle compte près de 40 000 kms de côtes.

Aujourd'hui, plus de 80% des échanges mondiaux se font par voie maritime. 60% de la population mondiale vit à proximité du littoral (moins de 60 kms).

La mer c'est le transport et la pêche mais aussi, l'eau, la nourriture, les matières premières, l'énergie, la biodiversité. Afin d'observer et d'explorer les fonds marins, l'Europe a lancé le projet d'Esonet. Mais celui-ci est comme le projet Galileo en vitesse réduite faute de moyens. Faisons avec la mer ce que certains pays, dont la France, ont fait pour l'espace. La mer est un atout majeur pour un nouveau développement durable de l'Europe. C'est un défi mondial pour la maîtrise écologique d'un des principaux ressorts de l'écosystème humain.

Une Europe refondée devrait initier une nouvelle politique de la mer et des pêches maritimes. Huit poissons consommés sur dix en Europe sont importés. Nous défendons une pêche artisanale, relocalisée, rémunératrice.

La politique commune des pêches serait constitutive d'un projet écologique de souveraineté alimentaire de développement des collectivités côtières, de promouvoir l'emploi et l'activité, d'améliorer les conditions de vie des pêcheurs. Nous rejetons avec force toute tentative d'introduire des droits de propriété sur les ressources halieutiques.

La garantie de non transférabilité des quotas de pêche s'oppose à toute création de marché entre les états membres. La souveraineté des états s'exerce à la reconnaissance de leurs droits, sur les eaux territoriales, les zones économiques exclusives et adjacentes aux fonds marins.

La rémunération des pêcheurs est assurée par l'introduction de mécanismes de garantie de prix. La promotion d'une gestion de proximité serait à même de tenir compte de la diversité en terme de flottes et engins de pêche. Des outils innovants d'aides publiques, conditionnalisés, seraient un soutien de plan de relance économique et social, de gestions annuelles et de mesures de protections d'écosystèmes. Le renouvellement et la modernisation des flottes seraient encouragés en faveur de la pêche artisanale garante de techniques respectueuses de l'environnement.

Les politiques publiques viseraient à assurer une activité relocalisée et rémunératrice des marins, à lutter contre les importations au prix du dumping, à encadrer les pratiques des grands armateurs et les marges des distributeurs.

10 QUELLE INITIATIVE EUROPÉENNE POUR IMPULSER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

L'environnement : la bonne conscience de l'Europe libérale.

La crise environnementale est planétaire. La pollution n'a pas de frontière ! Le caractère d'interdépendance des bouleversements qui lui sont liés est une réalité écologique et sociale pour toutes les régions du monde et tous les peuples. En ce sens, c'est un enjeu de civilisation !

Le capitalisme provoque de profondes « perturbations » écologiques, d'énormes gâchis de ressources et altère le genre humain. Le capitalisme se fout de la planète !

La question des moyens et des mesures à adopter pour faire face à la raréfaction et au renchérissement des ressources naturelles non-renouvelables est l'enjeu central de notre époque. En effet, si ces ressources ont contribué au développement de nos sociétés, leur surexploitation a causé des dégâts sociaux et environnementaux considérables. Elles sont à l'origine de l'exacerbation de tensions géopolitiques, comme le montrent le mouvement mondial d'accaparement des terres pour la production de ressources non renouvelables, ou les conflits régionaux pour la gestion de l'eau. Les sciences, les technologies et leur développement présentent de grandes perspectives pour sortir de cette impasse. Toutefois, le recours à des solutions essentiellement technologiques, pose la question du risque d'asservissement des citoyens et de notre société à ces outils et soulève in fine la question de la démocratie.

C'est dans ce contexte que, dès l'origine, la prise en compte des enjeux environnementaux s'est traduite, pour l'Europe libérale, par de généreuses orientations pour la préservation de la planète et des ressources naturelles. Toutefois, cette prise à partie a subi, et subit encore, un sérieux infléchissement et ralentissement. En effet, les enjeux liés à la « transition » écologique, compte tenu de l'urgence, doivent mobiliser d'énormes besoins financiers inconciliables avec la politique de réduction des déficits publics. On peut caractériser ce fort engagement politique environnemental par une volonté de combler le déficit des politiques sociales pourtant si cruciales au développement humain durable.

Or, l'efficacité commande d'accorder, dans un même mouvement, une lutte résolue contre les inégalités sociales et environnementales auxquelles sont confrontés un nombre grandissant des citoyens-ne-s européen-ne-s. Et cela réduit considérablement la portée, pour elles-mêmes et au plan international, des politiques européennes en ce domaine. Nous sommes donc loin du compte. De nécessaires évolutions devraient être convoquées avec pour corolaire une autre répartition des richesses, une autre utilisation de l'argent et un rôle nouveau pour l'euro intégrant des paramètres sociaux et environnementaux.

Bien entendu, le caractère libéral de l'UE structure la définition des orientations environnementales. Dans ce domaine aussi, les traités constituent la colonne vertébrale du contenu des directives élaborées par la Commission. Pas question de s'en écarter même si cela aboutit à des échecs flagrants comme c'est le cas, par exemple, avec le « système communautaire d'échange de quotas d'émissions carbone » (SCEQE), un des axes majeurs de lutte contre le changement climatique en Europe. Ainsi, tout dernièrement, neuf ministres de l'Union européenne constatent que les acteurs économiques sont incapables de s'organiser pour réguler le marché afin d'atteindre les objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre. Ils envisagent de geler une partie des quotas et une réforme du marché carbone avant la fin de l'année. Toutefois, ils préconisent que « les interférences avec le marché doivent rester minimales ». Tout est dit : il faut agir mais sans trop de contraintes pour le secteur économique...

En fait, les problèmes du SCEQE sont connus et dénoncés depuis sa création par les députés de la GUE. Le vice originel provient du choix, par les Etats membres, d'un système basé sur des besoins estimés d'émissions de Co2, et non sur des objectifs de réduction d'émissions à atteindre, pour les entreprises concernées. La distribution gratuite de droits d'émissions pour lancer le marché carbone, la surestimation des quotas alloués aux industriels, aboutissent à un système inopérant ! La possibilité d'augmenter son droit à polluer en rachetant des quotas inusités par d'autres entreprises, conjuguée à la chute incessante du prix de la tonne de carbone, n'incitent pas à investir dans des technologies propres pour réduire les émissions de Co2. La réponse libérale de l'UE, la cotation en bourse de « droits à polluer », s'avère incapable, et même contre-productive, pour relever le défi d'une diminution des gaz à effet de serre. Pourtant, il s'agit là d'une urgence mondiale pour limiter le dérèglement climatique, comme l'a pointé en septembre 2013 le résumé du 5^{ème} rapport du GIEC.

Nous avons raison de combattre les projets de déréglementation, de libéralisation et de privatisation de secteurs déterminants comme ceux du rail et de l'énergie pour une politique environnementale et sociale durable. La recherche incessante d'une politique concurrentielle « libre et non faussée », soit disant favorable à la baisse des tarifs pour les usagers, s'avère ni plus ni moins qu'un grossier paravent. Cet argument d'autorité, conduit, en fait, la Commission à mener une politique de casse systématique des services publics pour créer de nouveaux domaines de valorisation du capital et la réalisation d'énormes profits pour les grands groupes industriels européens.

Les directives, juridiquement contraignantes en direction des Etats et des opérateurs impliquent pour ces derniers des investissements massifs afin de satisfaire à l'inflation normative. Par exemple, les directives sur la préservation de la ressource aquatique sont d'une

très grande portée et elles viennent une nouvelle fois d'être renforcées. Or si nous ne pouvons que souscrire à ces ambitions elles demandent pour être réalisées un effort de solidarité nationale et européenne, aujourd'hui quasiment inexistant. Ainsi les collectivités locales en charge de cette compétence en France se trouvent toutes confrontées à des montants d'investissement exorbitants qui les placent dans des situations financières extrêmes, contraintes par le cadre de la super austérité des finances publiques (baisse des dotations, prélèvement scandaleux de l'Etat sur les agences de l'eau réduisant de fait les subventions...).

La refondation de la politique européenne environnementale doit impérativement s'inscrire dans la perspective d'un dépassement du capitalisme et d'une lutte résolue contre son modèle de mondialisation inspirée par l'OMC, le FMI et la Banque Mondiale. Il est urgent d'ouvrir la voie à un nouveau mode de développement, de production et de consommation qui réponde à l'intérêt général, aux besoins sociaux et à l'urgence écologique. Or encore aujourd'hui les traités européens interdisent par exemple toute démarche de relocalisation permettant de rapprocher les lieux de production des consommateurs. Ils n'agissent que pour défendre la liberté de circulation des biens et des capitaux. Ils encouragent le moins-disant social, favorisant la liberté d'installation et la vente de prestations de services, hors de tout contrôle.

Une approche plus globale devrait permettre d'éviter le « saucissonnage » actuel, qui provoque incohérences et décalages préjudiciables à l'action. La révision de la politique relative aux substances chimiques, au travers de l'adoption de la directive « REACH », en est un exemple. Elle oblige les fabricants à démontrer le rapport bénéfice-risque des substances utilisées, ce qui de prime abord est plutôt positif pour les salariées, les consommateurs. Mais dans le même temps elle écarte l'évaluation des substances produites en petite quantité, laissant sous-entendre, à tort, que la toxicité dépend du volume. De plus, le manque de transparence sur les résultats de l'évaluation de la toxicité est plus que problématique. D'autant qu'il s'accompagne de nombreuses exemptions sur l'encadrement ou l'interdiction des substances chimiques, faisant le jeu des industriels, comme c'est scandaleusement le cas pour les pesticides. Au final, la directive « REACH » ne remplit pas une bonne part des missions qui lui était assignée.

Nous pourrions faire, en matière d'agro-carburant, de déchets et de préservation de la biodiversité, la même démonstration de l'expression des bonnes intentions comme des limites de l'action réelle de l'UE.

La santé humaine et la préservation des écosystèmes n'ont pas de prix. C'est pourquoi nous préconisons, comme principe premier d'intervention, l'élaboration de fortes politiques de prévention en matière environnementale. Soulignons encore qu'en fonction des avancées et des découvertes de la recherche scientifique, elles doivent s'émanciper du principe de précaution, trop souvent brandi par des lobbys environnementaux et empêchant toute évolution potentielle. Enfin, le cas échéant il convient de mettre en vie des politiques réparatrices.

Nous voulons repenser la démocratie européenne afin que la gestion commune des intérêts, projets et biens communs résulte de choix souverains, faits en pleine connaissance de cause après information et consultation des citoyen-ne-s et salarié-e-s. Il faut rééquilibrer les pouvoirs entre la Commission et les forces vives - réduites à une fonction de lobbying (associations, ONG, syndicats, entreprises...) dans l'élaboration des directives - pour faire émerger une expression citoyenne européenne. En ce sens, le dispositif des Initiatives Citoyennes Européennes (ICE) constitue une modeste avancée qui a permis dernièrement aux syndicats de faire inscrire à l'ordre du jour de la Commission l'eau comme un droit humain à respecter. Ceci dit nous sommes très loin d'un processus d'élargissement pour la prise d'initiative législative aujourd'hui quasiment réservée à la Commission.

11 QUELLE AMBITION NOUVELLE EN MATIÈRE DE POLITIQUE CULTURELLE D'UNE NOUVELLE UNION EUROPÉENNE ?

A ce jour, et quelles que soient les déclarations il n'existe pas de politique culturelle au niveau européen et les budgets que l'Union y consacre sont ridicules. De plus, la conception même de la culture s'apparente davantage à une marchandise soumise au marché et à ses dogmes qu'à la réalisation et à la concrétisation de droits humains. On en connaît les raisons. Il faut selon les dogmes libéraux ne rien soustraire à la loi du marché, à la religion du commerce. Et voilà la culture et ses œuvres assimilées à une obligation de rentabilité accrue de produits rentables. D'autant plus rentables qu'ils ont tendance à se copier, à se ressembler. Et cette

tendance à l'homogénéisation est toujours le signe d'un désastre culturel. Car le modèle qui marche le mieux est forcément celui qui dispose du plus grand marché national pour amortir ses propres «produits» alors diffusés à bas prix dans le monde entier. On l'aura compris au nom de la «libre concurrence», on neutralise toutes les confrontations qui sont le sel d'une culture vivante. C'est sur ce point qu'il faut se comprendre : la confrontation, qui suppose l'existence d'œuvres, de tendances artistique diverses tend à disparaître avec la seule loi du commerce ou encore de la concurrence.

Il est donc heureux que la mobilisation des acteurs culturels, en particulier des cinéastes, ait permis de repousser la gravissime inclusion de la culture dans l'accord commercial transatlantique figurant dans la négociation entre l'Europe et les USA. Le risque était considérable de mettre fin à l'« exception culturelle » qui devrait être la règle d'or dans ce domaine. Non, la culture n'est pas une marchandise : il faut donc et il faudra encore et encore l'affirmer et agir pour cela dans l'ensemble de l'Europe. Il a été imposé un recul à partir duquel il peut devenir possible de rassembler.

Il faut sortir la culture et ses financements de la directive des services. Les traités actuels encadrent et limitent les dérogations aux principes de la libre concurrence autorisant la Commission à contrôler et limiter les financements publics pour la culture.

A l'inverse des traités actuels, les principes de financement publics de la culture doivent devenir des axes fondamentaux de la construction européenne, tout en maintenant le fait que la politique culturelle de chaque pays relève de la compétence absolue des états membres.

Il ne sera pas possible pour la Commission de contester aux Etats leurs choix d'investissement et de soutien à la culture, en particulier les politiques publiques en faveur de la création, de la diffusion et de l'action artistique. Pour cela la culture ne doit plus relever de la directive «services» autrement dit du commerce qui est avec la propagande son ennemi principal.

Pour autant et dans une logique de subsidiarité, l'Union européenne doit se doter d'une politique culturelle qui soutienne prioritairement les programmes européens de création, de diffusion et d'action artistique en favorisant les coproductions européennes dans tous les domaines de l'art ainsi que les espaces de rencontres et de travail en commun entre les établissements culturels et les artistes européens.

Il faudrait aussi soumettre les géants de l'Internet à des obligations significatives d'investissement dans la création artistique et culturelle européennes et lutter contre le dumping fiscal sur les biens culturels au sein de l'Europe. Il s'agira enfin de permettre une véritable circulation des étudiants en art, des artistes et des œuvres afin de faire de l'Europe de la culture un axe majeur de la refondation d'une Europe ouverte sur un monde solidaire, une Europe encourageant dans chaque pays l'exception culturelle pour garantir la liberté, la diversité des cultures des peuples.

Dans ce cadre l'Europe devra favoriser, non une politique de voisinage mais un véritable dialogue des cultures en particulier dans le cadre de l'espace méditerranéen.

12 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE DANS UNE EUROPE REFONDÉE

La politique menée depuis plus de dix ans par l'Union européenne (UE) en matière d'enseignement supérieur et de recherche (ESR) part de deux textes fondateurs : le processus de Bologne (1999) et la stratégie de Lisbonne (2000). C'est là où apparaît le concept « d'économie de la connaissance » qui résume les objectifs néo-libéraux mis en œuvre : marchandisation des savoirs et des formations, leur asservissement au seul service de la compétitivité des entreprises. Ces objectifs impliquent un nouveau « management public » antidémocratique des établissements d'ESR. Quelques conséquences (liste non exhaustive...) de cette politique : abandon de certains secteurs de recherche jugés non rentables, perte complète d'autonomie des chercheurs dans le choix des programmes de recherche, pilotage par des structures technocratiques privilégiant des projets à court terme au service des besoins immédiats du capitalisme au détriment des projets à long terme c'est-à-dire au détriment de la recherche fondamentale. Tout ce modelage s'accompagne d'une précarisation massive de l'emploi scientifique. Ce déficit croissant de démocratie touche aussi les rapports entre la science et la formation d'une part et la société, d'autre part, éloignant de plus en plus les citoyens des choix qui les concernent.

Les documents de l'UE, en tous points conformes aux orientations gouvernementales, n'ont pas grand chose à dire sur la recherche fondamentale hors le terme d' « excellence » utilisé essentiellement pour mettre en concurrence les activités et les acteurs de la recherche dans une perspective de rentabilité et de profit. Ils sont par contre très diserts sur « innovation, compétitivité, transfert » : il s'agit explicitement de brevetage, donc de marchandisation, et cet aspect envahit tout le spectre de la réflexion des commissaires européens. Ces textes sont très préoccupants du point de vue de la guerre économique, guerre des capitaux ; c'est leur seul horizon.

Dans le cadre d'une union européenne refondée, quelle place et quelle importance donner à l'ESR ?

Dans une construction collective fondée sur une démocratie revisitée, l'homme est au cœur des orientations et des décisions à prendre. Concrètement et schématiquement, il s'agit de concourir à la satisfaction des immenses besoins collectifs et individuels dans tous les domaines : culturels, sociaux, économiques. En même temps, il faut s'attacher à répondre aux grands défis de notre temps concernant par exemple les problèmes environnementaux, des énergies, de l'eau, de la santé³, du travail... Ces enjeux, déterminants pour l'avenir de l'humanité, exigent un élargissement sans précédent à toute la société des capacités d'accès aux formes les plus avancées du savoir ainsi que la libération des capacités d'initiative de chacun.

Ces transformations radicales nécessitent **un développement lui aussi sans précédent de l'ESR conçu comme un grand service public** s'inscrivant dans le mouvement historique des connaissances et de leur diffusion.

L'UE constitue à cet égard une unité géographique pertinente car facilitant, dans ce périmètre et hors de celui-ci, des coopérations, des mutualisations de gros équipements, facilitant aussi la mobilisation, si besoin en était, de gros moyens humains et financiers. Parmi de nombreux exemples, on peut citer le Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC) ouvert à tous les pays membres de l'ONU. Créé en 1988, plus de 3 000 chercheurs y travaillent. On voit aujourd'hui l'importance de ses travaux dans le débat et les orientations politiques à venir concernant la transition énergétique et le climat...

La mission de l'ESR est la recherche de connaissances nouvelles et leur large diffusion. La disparition de la précarité dans ce secteur public suppose que tous les personnels de ce secteur soient sur poste statutaire. Les chercheurs et enseignants chercheurs devront avoir une large autonomie ainsi que les moyens financiers de celle-ci, condition pour décider librement au sein de la communauté scientifique de leurs programmes de recherche (sans l'obstacle actuel d'être obligé de rester dans le court terme). Il en découle aussi la même liberté dans le choix des coopérations avec le secteur privé.

Du point de vue des instances de la recherche : aujourd'hui, l'European research council (ERC) est doublé d'une Agence qui, elle, dépend de la Commission européenne ; les textes prétendent que l'Agence n'empiète pas sur les prérogatives de l'ERC qui décide de façon indépendante de ce qui doit être soutenu ou non, mais c'est pure illusion : l'Agence se préoccupe de l'implémentation des directives de la Commission européenne. C'est dire que la transparence de l'ERC vis-à-vis de la communauté scientifique dans l'UE n'est qu'une fiction. En conséquence, nous devrions demander :

- **un processus électif sur une base nationale au pro rata du pourcentage DIRD⁴/ PIB ;**
- que les **programmes européens de recherche** fassent l'objet directement d'un **vote par le parlement européen et de rapports annuels de l'ERC devant lui ;**
- **un colloque bi-annuel sur les enjeux de la science en Europe et dans le monde**, colloque à invitations très large avec Comité d'organisation proposé par les instances nationales représentatives.

La diffusion des connaissances qui sont des biens communs relève des missions de l'ESR. Il s'agit, par l'appropriation de celles-ci de donner à chacun les capacités de transformer le réel. Cette mission, pour les raisons évoquées plus haut a une grande importance pour la réussite du projet de refondation de l'UE. Contre une certaine vision utilitaire de la science par le « grand public » qui fait pendant à une même vision mais au seul bénéfice de la rentabilité immédiate,

3. Consacrer un budget représentant une journée des dépenses militaires annuelles du monde éradiquerait de façon définitive le paludisme qui fait plus de victimes que le sida.

4. DIRD : Dépense intérieure de recherche et développement

il faut rappeler que plus de la moitié des avancées techniques contemporaines sont dues à des recherches fondamentales menées il y a quelques décennies (laser, programmes spatiaux, transports, microélectronique et les multitudes applications qui en découlent). Dans ce domaine, tout reste à faire : développer des programmes de diffusion de la culture scientifique, les politiques éducatives, la formation initiale et continue des enseignants et de l'ensemble des travailleurs ...

Quant à un fonctionnement démocratique de l'ESR, il est nécessaire de disposer d'une structure souple et démocratique. On peut, pour s'en inspirer et non prendre pour modèle, rappeler l'exemple du Cern, fonctionnant depuis 1954 et ayant pour vocation la recherche dans le domaine des constituants de la matière et des lois de l'univers, fleuron de la recherche scientifique et de ses progrès les plus récents⁵.

Exiger l'assurance que l'engagement financier de la France dans l'activité du Cern soit honoré indépendamment de toute considération liée au TSCG et MES est d'une très grande importance, du point de vue scientifique et du point de vue politique.

Formations supérieures

Avec les formations supérieures nous sommes au cœur d'une contradiction du système capitaliste, entre le besoin d'une main d'œuvre diversement qualifiée, qui inclut celui de travailleurs hautement qualifiés, et la volonté d'en réduire tant le coût que l'indépendance intellectuelle.

Il existe un Espace européen de l'enseignement supérieur (E3S), mis en place à Bologne, en même temps que la réforme « LMD » en France (elle en était la déclinaison nationale). Le processus de Bologne se poursuit et s'étend géographiquement (pays européens, mais aussi pays du Maghreb et d'Afrique, 47 pays aujourd'hui !) avec des inflexions liées aux difficultés rencontrées et aux réalités nationales. Son objectif est la mise à disposition du patronat d'une main d'œuvre diversement qualifiée mobile et flexible : baisse des garanties apportées par le diplôme, rémunération des qualifications la plus basse possible, mobilité subie en fonction du marché de l'emploi... Cependant, une **harmonisation des formations supérieures** respectant les systèmes nationaux, préservant et renforçant l'ensemble des garanties attachées à l'obtention de qualification, fondée sur des formations supérieures de haut niveau scientifique et humaniste, permettant une mobilité choisie des étudiants et des travailleurs... est un objectif progressiste auquel il faut donner corps.

La coopération entre pays européens et au niveau international doit se réaliser dans le domaine des formations supérieures, sur la base de l'intérêt mutuel, de l'aide au développement, du respect et de la sauvegarde de toutes les cultures, à l'inverse de processus de fuite des cerveaux qui appauvrit les pays les moins développés.

Le grand marché transatlantique

Les négociations sur le grand marché transatlantique commencent à peine. « Exception culturelle », soit. Mais le fait que l'ESR ne soit pas exclu de ces négociations et accords est un problème majeur ; bien sûr on doit repousser cette « négociation » globalement mais dans l'attente, **l'ESR est un ensemble qui doit en être exclu**.

Au demeurant, nous avons déjà demandé que l'ESR soit exclu des négociations de l'OMC ; l'UE doit contribuer à exclure explicitement ce champ.

13 QUELLE POLITIQUE DES MIGRATIONS DANS UNE EUROPE REFONDÉE ?

Les migrations ont joué un rôle important dans l'histoire de l'Europe et dans le développement économique et social. Elles continuent à avoir de l'importance pour répondre aux déséquilibres démographiques, aux besoins de main d'œuvre, de coopération. Mais elles doivent être fondées sur un développement de la démocratie basée sur le respect et l'extension des droits humains, l'accès à l'éducation, l'essor de la culture et du progrès économique et social.

5. Il regroupe 20 États membres Son fonctionnement repose sur l'autorité suprême du « Conseil du Cern », responsable de toutes les décisions importantes. Il détermine la politique de l'organisation dans les domaines scientifiques, techniques et administratifs ; il approuve les programmes proposés, adopte les budgets et contrôle les dépenses. Chaque État membre est représenté par deux délégués officiels dont l'un représente les autorités de son pays, l'autre est un chercheur représentant les milieux scientifiques de son pays. Le web a été conçu et réalisé par le Cern pour répondre aux besoins de partage d'informations entre scientifiques dispersés à travers le monde.

Des migrations demeurent toujours, indispensables à l'Europe et à son avenir. Mais elles sont soumises à des mesures discriminatoires devenues, de plus en plus, insupportables et, s'agissant des migrations de travail, à une exploitation délibérée comportant des bas salaires, des conditions de travail dangereuses et pénibles. De plus, les migrants ont fréquemment servi de « boucs émissaires » pour justifier les politiques réactionnaires, les mesures d'austérité et de recul social de la droite et du grand patronat.

Les mouvements migratoires ont des origines diverses que la politique européenne doit prendre en considération. Il s'agit de personnes demandeurs d'asile chassées de leur pays d'origine par la répression, de personnes fuyant les désastres climatiques, de migrants économiques à la recherche d'un emploi et de leurs familles (catégorie la plus nombreuse), d'étudiants. Ce groupe, ainsi que celui des ingénieurs, cadres et techniciens, étant probablement destiné à devenir plus important dans le flux des migrations), en relation avec les technologies nouvelles et l'évolution de la production et prenant, au besoin, des formes temporaires.

Les travailleurs immigrés clandestins doivent être régularisés et être l'objet de mesures spécifiques pour assurer leur insertion. Les employeurs de travailleurs clandestins devraient être l'objet de sanctions dissuasives.

Une forte demande existe chez les migrants de s'insérer dans les communautés des pays où ils résident durablement. Il faut y répondre en facilitant la naturalisation, le regroupement familial, la scolarisation des enfants et plus généralement par le renforcement de l'égalité, devant l'école l'emploi et le logement tout en respectant leurs cultures et leurs origines. Le développement et la qualité des services publics jouent ici un rôle majeur. Il convient de leur donner les moyens leur permettant d'accomplir pleinement leur mission.

Il faut combattre effectivement le racisme, dont la propagande et les manifestations se sont accrues en Europe dans la dernière période.

La coopération entre les pays européens, mais aussi avec les pays tiers, devrait être attentive aux enjeux de l'immigration et prendre en compte les mouvements migratoires. Elle devrait se fonder sur des accords comportant des objectifs quantitatifs et qualitatifs avec, en particulier, des dispositifs pour la formation et la qualification des salariés. Il est hautement souhaitable d'inscrire les flux migratoires dans des systèmes de sécurité d'emploi et de formation.

Combattre les inégalités et les discriminations est fondamental

Il est indispensable de renforcer les instruments juridiques les concernant mais aussi veiller à de ces dispositifs. A cet effet, il faut créer une « Haute Autorité indépendante » chargée de contrôler la mise en œuvre de l'effectivité des droits. Elle serait tenue à consulter les Associations de défense des Droits de l'Homme et /ou représentatives des migrants, les Syndicats, les personnalités ou organismes ayant des compétences en la matière et devrait avoir pouvoir de mobiliser les moyens des Administrations. Elle aurait obligation de publier un Rapport annuel et public rendant compte de ses investigations et des propositions auxquelles les autorités concernées seraient tenues d'apporter des réponses dans un délai limité.

La sécurité des migrations est inséparable de l'action pour sortir de la crise. Toute avancée représentant un progrès réel s'inscrit elle-même dans cette dynamique pour construire une Europe nouvelle.

14 QUELLES RELATIONS PARTICULIÈRES UNE TELLE UE DOIT-ELLE ENTREtenir AVEC LES PAYS VOISINS ET LES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUEMENT, HISTORIQUEMENT OU CULTURELLEMENT PROCHES ?

L'Union refondée n'est viable que dans une politique de voisinage ambitieuse pour une stratégie de développement des coopérations économiques, politiques et culturelles avec les pays du voisinage géographique, de l'espace méditerranéen, et de l'Afrique, sur la base de l'interdépendance et des intérêts communs inscrits dans les réalités de la géographie et de l'histoire, en appui sur les atouts spécifiques des pays membres.

Pour un plan de développement euro-méditerranéen.

La refondation de l'UE exige une redéfinition de ses relations avec les pays de l'ensemble méditerranéen, politiques et économiques, particulièrement avec ceux du Maghreb. L'issue progressiste des résistances et le succès des exigences démocratiques exprimées dans les

mouvements de la période, dépendent pour une part essentielle des réponses apportées aux urgences sociales et à l'essor économique, pour de création d'emplois et la justice sociale. La responsabilité de l'Europe est engagée.

Nous posons la nécessité d'un grand programme de coopération économique et politique euro-méditerranéen, pour les infrastructures et la formation avec les financements correspondant, et une politique de crédit favorable.

Au plan politique nous proposons un nouveau processus de dialogue, tirant les leçons des échecs et des blocages passés, pour avancer vers la constitution à terme d'une Conférence permanente de coopération et de sécurité des peuples de la Méditerranée, pour traiter des sujets d'intérêt commun. L'expérience montre qu'une telle construction passe par l'engagement des pays de la rive sud de l'Europe, particulièrement de la France, à partir des problèmes concrets. L'engagement des gouvernements et des états est indispensable, mais aussi, et c'est déterminant, l'implication des sociétés à travers les acteurs sociaux et les citoyens, sous des formes à définir.

Redéfinir et réorienter la coopération avec l'Afrique.

Dans les conditions nouvelles de la mondialisation et de l'émergence d'acteurs nouveaux, l'Afrique est confrontée à des défis démographiques, politiques, de développement, de souveraineté sur ses ressources naturelles. L'UE doit impérativement redéfinir la nature de sa politique de coopération et d'aide, prenant en compte avec la lutte contre la pauvreté et les inégalités, les enjeux d'un développement rompant avec les logiques néolibérales des plans d'ajustement. Il s'agit de répondre au besoin de services publics, de création massive d'emplois, d'infrastructures, en matière d'énergie, de transports, de communication, de développement agricole, de formation, d'environnement. Plus que jamais il s'agit de penser en terme de co-développement débarrassé de toute pratique néocoloniale, et de dépendance envers les stratégies prédatrices des multinationales.

Pour une politique «de voisinage» nouvelle dans la grande Europe.

Les enjeux des décennies à venir, notamment énergétiques, d'environnement, mais aussi politiques et de sécurité appellent une conception renouvelée des coopérations avec les pays de l'ancienne CEI, notamment la Russie et l'Ukraine. La réalité du monde au XXIème siècle comme l'intérêt bien compris des populations de l'UE et de ces pays demande une prise en compte ambitieuse de l'interrelation des intérêts entre tous les pays du continent. Il s'agit de substituer aux tensions et aux fractures héritées de l'histoire un partenariat de haut niveau et un développement des échanges politiques, économiques et culturels, impliquant les jeunes, mettant en dynamique les atouts et les savoir faire dans les secteurs d'avenir, et pour un cadre de sécurité commune.

15 CETTE UE DOIT-ELLE VISER À JOUER UN RÔLE MARQUANT SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE ?

Lequel : économique, diplomatique, militaire ? Quel type de rapports doit-elle entretenir avec les Etats-Unis, les pays en développement ou émergents, les Nations-Unies ?

Le besoin de protection contre la violence de la mise en concurrence des peuples et du néolibéralisme mondialisé, le besoin de sécurité commune, de paix et de coopérations interpellent avec force l'Union européenne et ses Etats membres.

On attend de l'Europe actuelle qu'elle puisse réellement solidariser les peuples, agir en partenaire constructif pour l'ensemble des pays en développement, en toute indépendance des Etats-Unis et de l'OTAN, mais aussi de la haute finance, des stratégies et des intérêts des multinationales.

La réalité de la politique conduite est cependant tout autre. C'est l'obsession du libre-échange étroitement lié à la dérégulation, à l'austérité pour la rentabilité ; c'est le néo-libéralisme et l'ouverture prioritaire au capital privé dans les accords d'association avec les pays du Sud ; c'est une relation privilégiée avec les Etats-Unis dans un suivisme atlantiste affirmé...

Le discours policé mais mensonger de l'Union européenne concernant son propre rôle dans le monde, concernant les droits humains, la bonne gouvernance, le développement et l'ensemble des enjeux de politique internationale ne fait pas illusion. Il ne masque pas non plus son incapacité à définir une politique étrangère et de sécurité commune digne de ce nom,

susceptible d'apporter une contribution positive à la solution des conflits, à la diminution des tensions internationales et à la nécessité pressante d'engager aujourd'hui une politique de désarmement multilatéral dans le monde. On attend en particulier de l'Union européenne et de ses Etats membres qu'ils s'engagent pour le règlement des conflits, en particulier pour la Question de Palestine, pour une solution négociée de la terrible crise internationale qui déchire aujourd'hui la Syrie et son peuple.

La contradiction manifeste entre un discours de référence « » et des pratiques européennes totalement opposées a profondément décrédibilisé la politique de l'Union européenne. Pourtant, le besoin d'une Europe active, jouant un rôle progressiste, démocratique, pacifique pour construire des convergences et des coopérations dans l'intérêt mutuel et le respect réciproque est plus nécessaire que jamais afin de peser vraiment au service des peuples.

L'Union européenne doit définir un nouvel esprit et de nouvelles orientations pour ses relations avec l'ensemble de ses partenaires, et cela dans tous les domaines. Ce qui signifie un changement profond des fondements de la construction européenne et des finalités de cette construction. L'Union européenne devrait assumer une part de la responsabilité collective et des réponses communes indispensables face aux défis du monde.

Pour une « mondialisation des coopérations ».

Dans les négociations internationales, pour une « mondialisation des coopérations », nous proposons une stratégie d'alliances avec d'autres pays, notamment les Brics, l'Amérique latine, les pays africains, en Asie. A l'OMC il s'agit de peser pour transformer radicalement cette organisation, en contrant la domination des marchés financiers et des pays les plus puissants.

Dans le même esprit l'UE doit redéfinir les contenus des traités de libre-échange, en s'opposant aux exigences néolibérales, et en prenant en compte les intérêts des populations et des salariés de l'UE.

L'UE doit agir pour la démocratisation des relations et des institutions internationales à partir des réalités émergentes et des nouveaux rapports de force. Elle doit agir pour la réforme et la transformation des institutions financières internationales - le FMI et la Banque mondiale - en les démocratisant et en réorientant radicalement leurs missions, face aux marchés financiers, jusqu'à la constitution de nouvelles institutions correspondant aux réalités et aux enjeux du monde d'aujourd'hui. Comme jamais les défis posés à l'humanité exigent le renforcement de l'influence et de l'autorité de l'Organisation des Nations Unies. L'UE doit être aux avant postes pour sa promotion, et en premier lieu sa démocratisation, prenant en compte l'affirmation économique et politique de puissances et d'ensembles régionaux.

Refonder l'UE pour la rendre utile aux peuples appelle une stratégie de développement ambitieux des relations politiques avec les grands pays dits « émergents », les Brics - Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud - et d'autres pays moins vastes, mais dont le rôle et l'influence grandit à l'échelle régionale. Il s'agit pour les européens de prendre en compte le monde du 21^e siècle tel qu'il se dessine à grande vitesse, et de prendre leur place dans cette construction pour le rendre plus juste, plus vivable et plus humain.

Pour une autre politique européenne de sécurité et de défense (PESD)

La nature de la PESD et sa dépendance vis-à-vis de l'OTAN font monter l'exigence d'une **dissolution de l'OTAN**, instance politico-militaire dominée par les Etats-Unis, fondée sur le primat de la logique de guerre et de la force. Elles appellent à la construction d'un nouveau système de sécurité collective et préventive, en Europe et sur le plan international, adapté à notre période, refusant tout ce qui nourrit le choc des civilisations, les tensions et les violences politiques... Un système reposant en priorité sur la réponse aux attentes sociales et populaires, sur le développement humain durable dans toutes ses dimensions, sur le désarmement, sur la non-prolifération des armes de destruction massive notamment nucléaires, sur la résolution politique des conflits.

Ni Europe alliée subalterne et dépendante de l'OTAN et des Etats-Unis, ni « » à la fois rivale et partenaire de Washington : les Européens doivent jouer un **rôle indépendant et original** pour contribuer à la paix dans un monde où les tensions sécuritaires, les crises suscitent de profondes inquiétudes, où les attentes des peuples sont immenses.

L'Europe doit agir pour le multilatéralisme. Une sécurité collective et préventive doit reposer sur une légitimité de portée universelle. Aucune action, aucune intervention militaire ne peut prendre corps sans une résolution de l'**ONU** et une mission clairement définie dans le respect

des principes et des buts de la Charte des Nations Unies, sans une décision souveraine et de chaque Etat membre concerné.

La politique européenne de sécurité et de défense doit faire l'objet d'une définition et d'un **contrôle démocratique et transparent**, notamment à travers les Parlements nationaux et le Parlement européen, mais aussi à travers le débat public, sur ses options, ses moyens et sur les valeurs qui fondent sa légitimité.

Les Européens doivent définir une vision du monde, des objectifs de politique étrangère et de sécurité pour le règlement politique des conflits. Ils ont besoin d'une **approche stratégique propre** fondée non pas sur le primat de la force et sur une défense européenne intégrée à l'OTAN, mais sur l'**exigence de réponses politiques** aux crises et aux problèmes du monde d'aujourd'hui, sur la démilitarisation des relations internationales.

Quels rapports avec les Etats-Unis ?

L'Europe ne peut jouer un rôle correspondant à sa refondation sociale, démocratique et écologique et à ses intérêts que dans une réelle autonomisation envers les Etats-Unis. Cela passe par une contestation de l'Otan comme structure militaire dominée par les Etats-Unis, mais aussi concrètement par l'élaboration de stratégies réellement indépendantes sur les différents enjeux – maîtrise de la finance, transition énergétique, lutte contre le réchauffement climatique, biens communs, désarmement et multilatéralisme, sécurité et souveraineté alimentaire.

Cette émancipation de l'influence et de l'ambition hégémonique, économique et industrielle, politique et militaire, culturelle des Etats-Unis en Europe est une dimension essentielle de la refondation de l'UE. Elle correspond à la période nouvelle de l'après-guerre froide, de l'élargissement de l'Union, des rapports nouveaux à établir avec les pays du voisinage, méditerranéen ou d'Europe centrale, mais aussi avec les ensembles régionaux et émergents d'Amérique latine et d'Asie. Il s'agit d'établir là-aussi un partenariat sur la base de l'égalité et correspondant aux réalités nouvelles du monde.

Non au marché transatlantique

La question est posée avec acuité avec l'ouverture des négociations sur le traité transatlantique de libre-commerce. Nous nous opposons à la conclusion d'un tel traité parce qu'il vise à favoriser la concurrence entre les salariés et les peuples, entre nos pays et à l'échelle mondiale, et qu'il va à l'encontre des objectifs d'une réorientation progressiste des politiques de l'Union. Nous nous y opposons globalement, nous agissons pour rassembler sur les différents chapitres en discussion, et nous ferons de cette opposition déterminée l'occasion de mener le débat sur ce que devraient être les relations nouvelles à établir avec les Etats-Unis.

16 QUEL RÔLE CONCEVONS-NOUS POUR LA FRANCE EN FAVEUR D'UN PROCESSUS DE REFONDATION DE L'UNION EUROPÉENNE ?

Si la France ne peut seule prétendre réorienter la construction européenne, rien ne peut durablement se faire sans elle, et moins encore contre elle. C'est affaire d'orientation et de volonté politique, de rapports de force et de construction d'alliances, à l'échelle européenne, comme dans le pays.

Un gouvernement et une majorité de gauche devraient faire entendre l'opposition radicale de la France aux politiques d'austérité, aux diktats des marchés et des pays les plus puissants, agir pour une réforme du statut de la BCE et une réorientation de la politique monétaire, s'opposer à l'imposition des réformes libérales d'ajustement et de libéralisation des services publics et du marché du travail, pour l'intégration des clauses sociales dans les politiques communes, pour la promotion des services et du secteur public, en appui sur les revendications des organisations syndicales et de la CES et les exigences portées par les mouvements anti-austérité.

Une telle fermeté et une cohérence entre les paroles et les actes en faveur d'une telle réorientation trouverait des appuis dans les autres pays. Elles encourageraient les forces populaires et sociales qui elles aussi, nombreuses et diverses, luttent, aspirent à un changement radical des politiques et des institutions. Dans cet affrontement qui mobilise dans les institutions européennes et dans chaque pays la puissance et l'influence des forces économiques dominantes, les représentants des intérêts des marchés financiers, les forces politiques néolibérales, doit se manifester avec force l'engagement et le rassemblement de toutes les forces,

sociales et politiques, citoyennes, qui cherchent une issue progressiste, sociale et démocratique à la crise.

Sur des questions aussi essentielles que le partenariat méditerranéen, la question palestinienne, l'expérience montre les limites et les blocages de l'approche communautaire. Par contre des initiatives communes de pays particulièrement concernés devraient être impulsées pour contribuer à débloquer la situation, à la relance de processus – en Méditerranées notamment et au Proche-Orient –, pour la résolution de conflits, ou la relance de négociations en relation avec les Nations-Unies. Cela vaut tout particulièrement pour la France.

17 À QUELLES CONDITIONS FONDAMENTALES UN ETAT PEUT-IL ETRE MEMBRE D'UNE UE REFONDÉE TEL QUE NOUS L'ENTENDONS ?

Qu'en est-il dans l'actuelle Union européenne ? Pour adhérer à l'UE, un Etat doit remplir trois conditions appelées «critères de Copenhague» (adoptés en 1993 en prévision des négociations d'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale).

Le premier de ces critères est politique : «la présence d'institutions stables garantissant la démocratie, l'Etat de droit, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection.» Ce critère renvoie à l'article 2 des traités européens en vigueur, qui stipule que «l'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'Etat de droit ainsi que du respect des droits de l'homme.» L'article en question mentionne encore «le pluralisme, la non discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes» ! Qui dit mieux ? Le problème est que, dans les faits, bien des Etats violent nombre de ces valeurs fondamentales. Or, l'Union européenne n'a jamais suspendu le droit de vote au Conseil d'un Etat membre pour «violation grave et persistante» de ces valeurs, comme le prévoient formellement les traités. Pire : les institutions européennes foulent elles-mêmes au pied «la démocratie» et «la dignité humaine» -qu'on songe à la Grèce...» Le respect de ces principes est une condition d'appartenance à l'Union» précise pourtant la Commission européenne ! Nous pouvons aisément souscrire à ce critère, mais non plus comme un vœu pieu, mais comme une condition effective et valable pour tous !

Le deuxième critère à remplir aujourd'hui pour adhérer à l'UE est économique : «L'existence d'une économie de marché viable et la capacité à faire face aux forces du marché et à la pression concurrentielle à l'intérieur de l'Union». Ce critère, qui fait des «forces du marché» et des «pressions concurrentielles» des données intangibles «à l'intérieur de l'Union», est à nos yeux, totalement inacceptable. La première finalité d'une construction européenne doit être d'organiser ensemble les coopérations et la solidarité entre les pays membres. Sa raison d'être est de donner à ces Etats ce qui leur manque quand ils sont isolés : la capacité de porter un modèle social et écologique avancé dans la mondialisation. Le sens d'une «Union» digne de ce nom est de servir à protéger les peuples des pays membres contre les effets pervers de la mondialisation, non de leur demander de s'y «adapter».

Quant au troisième critère pour l'adhésion d'un pays à l'UE aujourd'hui, il est d'intégrer dans son droit national l'ensemble de la législation européenne : traités, directives, jurisprudence, et «notamment l'aptitude à souscrire aux objectifs politiques, économiques et monétaires» -disent les textes européens. Autrement dit : tout pays adhérant à l'UE doit s'engager à appliquer durablement le modèle libéral européen jusque dans ses moindres détails. Nous touchons là au cœur de ce qui nous oppose à la conception actuelle de la construction européenne : les traités verrouillent toute possibilité d'un pays membre de faire des choix politiques, économiques et monétaires différents. Or, la démocratie et la souveraineté populaire exigent que tout peuple puisse à tout moment choisir le modèle de société qui lui convient.

Voilà pourquoi nous parlons d'une nécessaire «refondation» de la construction européenne, qui se traduise le moment venu par un traité d'un nouveau type. Naturellement, il s'agit là d'un processus de luttes dont seule la capacité des citoyens et des mouvements sociaux à faire bouger les rapports de force, déterminera le rythme, les formes et les résultats. Cependant, la crise de ce type de construction européenne -en particulier sa crise de légitimité auprès des citoyennes et des citoyens- est désormais si exacerbée qu'il devient, plus que jamais auparavant, possible de réaliser des rassemblements larges en France et des convergences fortes en Europe en faveur de ruptures progressives avec les politiques des dirigeants européens, à commencer par leur politique d'austérité. Ainsi, c'est dans la vie réelle que l'on verra certains «critères»

devenir caducs et d'autres peu à peu émerger. Notre rôle est de dessiner l'horizon possible d'une « autre Europe » et de contribuer à en poser les jalons.

18 QUELLE PLACE POUR LES LUTTES SOCIALES ET POLITIQUES, POUR LES INITIATIVES DES PARTIS EUROPÉENS (TEL LE PGE) ET DES ÉLUS DE GAUCHE AU PARLEMENT EUROPÉEN (TELS CEUX DU GROUPE GUE-NGL) POUR MODIFIER LES RAPPORTS DE FORCE DANS UNE PERSPECTIVE DE CHANGEMENTS PROFONDS ?

Penser le projet pour l'Europe, c'est aussi réfléchir à la stratégie de rassemblement qu'il convient de mettre en œuvre pour le rendre possible. Si parfait et détaillé soit-il, un projet n'est réalisable que lorsqu'il devient partagé dans la société.

Les choses se complexifient dans un espace politique comme l'Europe, où les langues, les cultures politiques et les histoires nationales sont diverses ; et où les institutions communes sont largement dominées par un consensus néolibéral au service du capital (conservateurs, libéraux, sociaux-démocrates et verts s'accordent, avec certes quelques nuances, sur les traités européens et les politiques d'austérité) et « à l'abri » de l'intervention populaire, sauf le Parlement qui est élu. Construire un nouveau rapport de forces et une nouvelle hégémonie culturelle au niveau européen sont des défis majeurs. Face à l'offensive du capital contre les peuples européens, notre responsabilité est grande pour unir les forces critiques et donner une perspective aux mobilisations de masse qui se déploient contre l'austérité.

La crise de l'hégémonie néolibérale ouvre une nouvelle ère politique.

Depuis le début de la crise, nous sommes entrés dans une période nouvelle. Si elles continuent de dominer le paysage politique – par l'alternance ou par des gouvernements techniques ou des grandes coalitions – les forces qui appliquent les mesures d'austérité dictées par la « Troïka » (experts de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne et du Fonds monétaire international) essuient de grosses défaites politiques et leur soutien populaire s'effrite rapidement.

Le recours à la gauche n'est pas automatique, mais il est possible.

Il y a une crise de l'hégémonie néolibérale. Mais elle s'exprime de manière contradictoire dans les sociétés. D'un côté, il y a un fort sentiment d'impuissance et de désespoir qui nourrit l'absentéisme, la démobilisation et la montée des extrêmes droites ou des forces populistes « anti-politiques ». Mais il y a aussi une montée remarquable des luttes de masse contre les plans d'austérité. C'est vrai surtout dans le sud de l'Europe, mais c'est de plus en plus vrai ailleurs, y compris dans les Balkans et les pays nordiques. Du côté syndical, on cherche de nouveaux interlocuteurs politiques à gauche quand les sociaux-démocrates appliquent l'austérité. La CES a ouvertement combattu le traité budgétaire. Il y a des tentatives d'européanisation de ces luttes, comme ce fut le cas par exemple, le 14 novembre 2012, avec une grève générale coordonnée.

On observe également d'importantes progressions de la gauche en Grèce avec Syriza, en Espagne avec Izquierda unida, au Portugal, en France avec le Front de gauche, au Danemark avec l'Alliance rouge-verte, en République tchèque avec KSCM. Schématiquement, sa progression se fait là où il existe une gauche dans le paysage national, là où elle est aux côtés des luttes et recherche l'intervention citoyenne maximale. Face à la crise de l'hégémonie néolibérale et dans un contexte de turbulences politiques, la gauche a non seulement une carte à jouer mais surtout une grande responsabilité : s'unir et faire triompher une vision d'espoir et de progrès.

Pour un Front progressiste européen

Il y a une très grande diversité des forces politiques de gauche en Europe. C'est vrai aussi pour les mouvements syndicaux et sociaux. Notre objectif est de réussir à constituer un « Front », un « bloc », une « alliance » de toutes les forces significatives contre l'austérité et autour d'axes de refondation de l'Europe.

Renforcer et approfondir les coopérations politiques Au niveau européen, les forces politiques de gauche disposent essentiellement de deux espaces structurés

de coopération: le groupe GUE-NGL au Parlement européen et le Parti de la gauche européenne. Le PCF est actif dans les deux. Il est un des partis « clés », qui a compté dans leur création et qui doit continuer à s'engager dans leur renforcement et leur développement.

Nous devons nous fixer au moins 2 objectifs :

- Renforcer quantitativement la gauche européenne (au sens large, c'est à dire l'ensemble des forces politiques qui cherchent une issue progressiste à la crise, au delà même du PGE et de la GUE-NGL). Il s'agit de permettre une progression des forces nationales, être attentifs à l'émergence de forces nouvelles, de chercher des coopérations dans tous les pays de l'UE et au delà. Des initiatives de solidarité dans les échéances nationales et des campagnes européennes communes sont à prendre pour atteindre ces objectifs.
- Renforcer qualitativement la gauche européenne. Il s'agit de mettre tout en œuvre pour permettre d'être une véritable force d'opposition à l'austérité et de propositions alternatives, visible au plan européen et au plan national. C'est un travail politique quotidien dans lequel notre parti doit être très investi : par une évocation systématique des enjeux européens et une valorisation du travail de nos députés dans nos campagnes nationales ; ainsi que par un travail volontariste de rapprochement politique avec toutes les forces disponibles.

Unir les forces critiques : pour un front social et politique européen

Compte tenu du regain des luttes de masse, des évolutions syndicales et des mouvements sociaux et vu la puissance de l'offensive contre les peuples, on peut postuler un contexte favorable pour un nouveau type d'alliance entre partis, mouvements et syndicats, dans le respect des souverainetés et des sphères d'actions de chacun, mais dans un même mouvement. Il y a une disponibilité de tous les côtés, chacun ayant bien conscience, face aux forces auxquelles nous sommes confrontées, de la nécessité de dépasser nos limites. L'organisation de l'Alter-summit à Athènes en juin 2013, qui a regroupé plus d'une centaine d'organisations autour d'un « Manifeste des peuples » est une avancée, notamment dans les rapports entretenus avec le Parti de la gauche européenne.

Il faut maintenant accélérer. Le PGE discutera à son congrès de l'idée d'organiser annuellement un « Forum européen des alternatives », c'est à dire un espace de dialogue et de travail politique commun à toutes les forces politiques, sociales, syndicales qui rejettent l'austérité et cherchent une issue de progrès à la crise.

Favoriser l'intervention populaire : élections et campagnes politiques

La question de l'intervention populaire est déterminante pour changer le rapport de forces et imposer un tournant politique en Europe. Ce sont les peuples qui font l'histoire. Les élections européennes peuvent être un fort moment de politisation des enjeux européens et de rassemblement citoyen. Ce peut être une échéance majeure dans l'affrontement avec les forces de l'argent. L'enjeu pour nous est donc de permettre l'expression massive du rejet de l'austérité, d'incarner la colère, tout en ouvrant un espoir en n'abandonnant pas l'idée européenne. Bref, il faut créer les conditions pour que les tenants de la construction européenne actuelle prennent une claque, mais une claque de gauche.

En dehors des élections, il faut continuer à mener des campagnes d'information et de mobilisation. Nous soutenons l'idée du PGE de mener chaque année une campagne européenne et nous proposons que la première, décidée au congrès de décembre, porte sur le combat pour mettre en échec le projet de grand marché transatlantique.

